SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE l'Estuaire DE LA GIRONDE

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

Gironde LE DÉPARTEMENT · la Charente Maritime · RÉGION Nouvelle-Aquitaine · BORDEAUX MÉTROPOLE · AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE · CC Estuaire · HAUTE SAINTONGE

Table des Matières

EDITO DE LA PRESIDENTE 3
PREAMBULE 4

Chapitre 1 : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Estuaire de la Gironde et milieux associés 5

1/ ANIMATION DU SAGE ESTUAIRE 7
2/ GOUVERNANCE DU SAGE 8
3/ PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE DU SAGE 10
4/ PILOTAGE DU VOLET ZONES HUMIDES DU SAGE 16
5/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES 31
6/ MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE 32

Chapitre 2 : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations de l'Estuaire de la Gironde 37

1/ ANIMATION DU PAPI ESTUAIRE 39
2/ PILOTAGE DU PAPI 41
3/ ECHANGES TECHNIQUES 46
4/ ASPECTS REGLEMENTAIRES 47

Chapitre 3 : Gestion du phare de Cordouan 49

1/ MISSIONS DE GESTION DU PHARE DE CORDOUAN 49
2 / GESTION TOURISTIQUE 50
3/ INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL 60
4 / MEDIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE 64

Chapitre 4 : Bilan administratif et financier 69

1/ APPROCHE ADMINISTRATIVE 71
2/ APPROCHE BUDGETAIRE 74

EDITO DE LA PRESIDENTE

2021, année charnière pour le SMIDDEST

2021, déjà 20 années d'existence et d'implication, aux côtés des collectivités, dans la préservation et la valorisation de l'Estuaire de la Gironde.

2021, année de transition pour notre gouvernance : après les élections départementales et régionales, le renouvellement du Comité Syndical apporte une nouvelle dynamique aux relations du Syndicat avec ses institutions de tutelle.

2021, année de l'inscription du phare de Cordouan sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO : à la fois consécration et engagement pour les générations futures.

2021, le SMIDDEST poursuit les missions qui lui sont confiées :

- finalisation de démarches structurantes telles que le projet CONTROL de suivi des polluants chimiques,
- intensification des actions auprès des partenaires sur le sujet des zones humides,
- signature de plusieurs conventions de partenariat comme avec le Parc Naturel Marin de l'Estuaire et de la mer des Pertuis ou avec le Grand Port Maritime de Bordeaux…

2021, une équipe consolidée prête à relever les défis à venir :

- mise en œuvre d'un plan de gestion patrimoine mondial pour la gestion du phare de Cordouan,
- phase de révision pour le SAGE,
- avenant de prolongation pour le PAPI.

Je tiens à remercier ici toute l'équipe pour sa capacité à s'adapter et les élus pour leur investissement sans faille pour l'Estuaire de la Gironde et ses habitants.

Françoise de ROFFIGNAC

Présidente du SMIDDEST,
EPTB de l'Estuaire de la Gironde

PREAMBULE

Créé en juillet 2001, et labellisé Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) sur l'Estuaire de la Gironde en 2007, le SMIDDEST (Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde) assure la coordination des différents acteurs intervenant dans les domaines de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques, de la préservation de l'environnement et de la prévention des inondations. Il mène des projets ensembliers sur l'Estuaire et anime plusieurs programmes d'actions. Afin de préserver ce patrimoine naturel caractéristique, il s'attache à faire connaître, valoriser et promouvoir l'identité estuarienne. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrit sa mission de gestionnaire du gardien emblématique de l'Estuaire, le phare de Cordouan.

Ses institutions de tutelle qui composent le Syndicat Mixte sont les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime, la région Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, les Communautés de Communes de l'Estuaire et de la Haute Saintonge.

Les missions du SMIDDEST se focalisent autour de deux thématiques majeures:

- Eau et milieux aquatiques
  - Animation du SAGE "Estuaire de la Gironde et milieux associés", "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux", adopté par la Commission Locale de l'Eau le 17 juin 2013
  - Maître d'Ouvrage et coordinateur du PAPI "Estuaire de la Gironde", "Programme d'Actions et de Prévention des Inondations" labellisé en 2015.

- Promotion et développement de l'Estuaire
  - Gestion du site du phare de Cordouan, animation et valorisation touristique, par une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire), délivrée par l'Etat en 2010
  - Animateur du Plan de gestion Patrimoine Mondial depuis juillet 2021
  - Valorisation de l'Estuaire.

Chapitre 1

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

#1/ ANIMATION DU SAGE ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET MILIEUX ASSOCIES

En 2021, le SAGE a poursuivi les actions engagées dans le programme. Les points notables de l'année ont été la finalisation du projet de suivi des contaminants chimiques dans l'Estuaire et ses bassins affluents, la relance de la mise en place d'un SIG de partage de l'information et de suivi des enjeux du SAGE, la validation des premières fiches actions du Plan de Gestion des Sédiments. Enfin, la gouvernance de la CLE a été modifiée avec l'élection d'une nouvelle Présidente.

Le SAGE a été approuvé le 30 août 2013 par le Préfet de Gironde et la Préfète de Charente-Maritime, en présence de Philippe MARTIN, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. L'année 2021 constitue la huitième année pleine de mise en œuvre du SAGE. Les principales actions ont été présentées en Bureau de CLE de janvier 2021 et ont été validées.

Les principales missions d'animation consistent à :

- Assurer le secrétariat de la gouvernance du SAGE
  - Préparer et animer des réunions de la CLE et du Bureau de la CLE,
  - Réaliser le secrétariat de la CLE,

- Assurer le pilotage et le suivi de la mise en oeuvre du SAGE
  - Coordonner et mettre en œuvre des actions répondant aux neuf enjeux majeurs du SAGE,
  - Elaborer, suivre des indicateurs de l'avancement du SAGE
    - ✓ Suivre l'avancement du SAGE et l'historique
    - ✓ Mise à jour de la base de données des indicateurs des changements globaux ;
    - ✓ Mise à jour du site internet
  - Représenter le SAGE Estuaire lors des différentes instances et réunions,

- Rédiger et coordonner des avis techniques sur les dossiers d'autorisation environnementale.

- Animer le réseau de partenaires du territoire : rencontres avec le Parc Naturel du Médoc, syndicats de bassins versants, scientifiques, institutions de tutelles (Départements, Région), financeurs (Agence de l'eau…).

- Etudes et suivi de projet répondant aux enjeux du SAGE
  - Etat des pratiques de gestion des eaux à bord des navires sur l'Estuaire lancée en novembre 2020
  - Stage sur les indicateurs du changement climatique : analyse statistique
  - Comité de suivi du plan de gestion des sédiments

L'animation du SAGE a bénéficié du soutien financier du Département de la Gironde et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

#2/ GOUVERNANCE DU SAGE

// MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CLE

En 2021, suite aux élections municipales de 2020, un nouvel arrêté de composition de la CLE a été pris. De nouveaux élus ont donc rejoint la CLE.

Lors de la réunion de juin 2021 l'élection de la Présidence de la CLE a eu lieu et a désigné Pascale GOT Présidente.

Elle a désigné trois vices-président·e·s :

- Michèle SAINTOUT,
- Pierre JOLY
- Stéphane COTIER

Lors de la réunion de septembre a eu lieu le vote sur la modification des règles de fonctionnement de la CLE avec quelques évolutions en termes de composition du Bureau notamment. Celui-ci a d'ailleurs été également modifié pour intégrer des nouveaux élus dans le collège des collectivités territoriales.

// REUNIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

⇨ Vingt huitième réunion de la CLE : le 1er juin 2021 en visioconférence

Présents ou représentés *: 42 membres présents ou représentés sur 88*

1. Élection du / de la Président(e) de la Commission Locale de l'Eau ;
2. Élection des Vice-Président(e)s ;
3. Rappel des enjeux du SAGE et état d'avancement.

Bilan de la CLE

La participation est de 50% de membres présents ou représentés pour le collège des élu·es/collectivités, de 46% pour le collège des usagers et de 50% pour le collège de l'Etat. Pascale Got a été élue Présidente de la CLE et a nommé trois vice-président·e·s. Un bilan du SAGE a également été présenté aux nouveaux/elles élu·es.

⇨ Vingt neuvième réunion de la CLE : le 28 septembre 2021 en visioconférence et en présentiel à Saint-André-de-Cubzac

Présents ou représentés *: 62 membres présents ou représentés sur 88*

1. Etat d'avancement du projet CONTROL (« pollutions chimiques »)
2. Présentation du stage sur les indicateurs du changement climatique
3. Vote sur les modifications des règles de fonctionnement de la CLE
4. Désignation des membres du Bureau de la CLE et vote
5. Point sur la commission Zone Humide et actualités
6. Etat d'avancement du projet SIG'Estuaire (mutualisation des données du SAGE)

Bilan de la CLE

La participation est de 61% de membres présents ou représentés pour le collège des élu·es/collectivités, de 73 % pour le collège des usagers et de 89% pour le collège de l'Etat. Le Bureau de la CLE a été recomposé avec intégration de nouveaux·elles élu·es et certains articles du règlement de la CLE ont été modifiés. Les règles sont consultables sur le site internet du SMIDDEST tout comme la composition du Bureau.

- ⇨ Trentième réunion de la CLE : le 9 décembre 2021 en visioconférence et en présentiel à Parempuyre

Pour la trentième CLE, une visite terrain a été organisée au marais de l'Olive de Parempuyre le matin, menée par Madame De François, maire de Parempuyre suivi d'un buffet convivial le midi. L'après-midi s'est déroulée la réunion de la CLE.

Présents ou représentés *: 32 membres sur 88*

1. 2021: Bilan et évaluation des impacts des aménagements du territoire sur les zones humides du SAGE
2. Remplacement d'un membre du Bureau de la CLE – délibération
3. Révision du SAGE – délibération
4. Feuille de route 2022
5. Point divers

Bilan de la CLE

La participation est de 30% de membres présents ou représentés pour le collège des élu·es/collectivités, de 46% pour le collège des usagers et de 39% pour le collège de l'Etat. La CLE s'est engagée à lancer les premières études liées à la révision du SAGE en 2022 (étude juridico-technique, audit de la gouvernance) et à respecter le principe de non-régression dans l'élaboration du SAGE révisé.

// REUNIONS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)

Missions du bureau :

Le bureau de la CLE a délégation de la CLE pour donner les avis sur les dossiers soumis à la loi sur l'eau. Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une consultation écrite auprès des membres du Bureau lorsqu'aucune réunion n'est possible dans le délai imparti. Certains dossiers qui ne sont pas directement concernés par le SAGE ne font pas nécessairement l'objet d'avis formels. A noter que le Bureau de la CLE a également pour mission de suivre les principales études lancées par le SMIDDEST pour le compte de la CLE, en tant que comité de pilotage.

- ⇨ Vingtième et unième réunion du Bureau la CLE : le 21 janvier 2021 en visioconférence

Présents ou représentés *: 14 membres sur 27*

Sujets :

1. Dossiers réglementaires pour avis.
2. Les pollutions chimiques : État d'avancement du projet CONTROL Estuaire.
3. La navigation

   - État d'avancement du Plan de Gestion des Sédiments.
   - Lancement de l'étude sur " La gestion des eaux usées des bateaux de l'Estuaire".

4. Les zones humides.

- Présentation de l'étude "Caractérisation et cartographie des têtes de bassins versants."
- Présentation du projet tutoré intitulé : " Contexte géologique, hydrologique et hydrogéologique des lagunes girondines".
- État d'avancement de la Journée Mondiale des Zones Humides 2021.

5. L'organisation des acteurs et le financement des actions.
6. Relance du SIG Estuaire.

- La mise en œuvre du SAGE : feuille de route pour 2021.

Bilan du Bureau de la CLE

La participation est de 20% de membres présents ou représentés pour le collège des élu·es/collectivités, de 55% pour le collège des usagers et de 83 % pour le collège de l'Etat. La feuille de route 2021 a été validée.

#3/ PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE DU SAGE

// THEMATIQUES DU SAGE ABORDEES EN 2021

Les neuf enjeux majeurs du SAGE Estuaire sont : le fonctionnement du bouchon vaseux, les pollutions chimiques, la préservation des habitats benthiques, la navigation, la qualité des eaux superficielles et le bon état écologique des bassins versants, les zones humides, l'écosystème estuarien et la ressource halieutique, le risque d'inondation, l'organisation des acteurs.

Les zones humides et la gestion du risque inondation (traitée dans le cadre d'un PAPI, dont les actions reprennent les dispositions du SAGE) sont décrites séparément dans le présent rapport.

Les thématiques principales du SAGE poursuivies en 2021 sont les suivantes :

- projet CONTROL sur les contaminants chimiques ;
- comité de suivi du plan de gestion des sédiments.
- étude sur la gestion des eaux usées des bateaux navigant sur l'Estuaire,
- étude sur les indicateurs du changement climatique.

// ENVIRONNEMENT GLOBAL : CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de la disposition EG1 « Production d'indicateurs des changements globaux et diffusion des résultats », le SMIDDEST a recruté une stagiaire en 2021 qui a réalisé un travail d'analyse statistique des données issues de la base de données du changement climatique. En effet, cette base est mise à jour tous les ans et est composée de 18 indicateurs (température, oxygène dissous, inventaire piscicole en particulier). Ce travail a permis de mettre en lumière des tendances concernant certains indicateurs, avec des plages de comparaison de périodes 1970-1995 et 1996-2020 qui corroborent les tendances régionales déjà établies par des programmes de recherche :

- Hausse des températures de la Garonne (en moyenne annuelle),
- Diminution des précipitations (en moyenne annuelle),
- Diminution du débit de la Garonne et Dordogne (en moyenne annuelle).

L'ensemble de ces résultats sont exposés dans le rapport d'étude « évaluation des indicateurs du changement climatique et analyse des impacts dans le périmètre du SAGE EGma » consultable sur le site internet du SMIDDEST. En 2022, est prévue la poursuite de ce travail. Ces résultats serviront dans le cadre de la révision du SAGE notamment lors de la priorisation des enjeux.

// POLLUTIONS CHIMIQUES
SUIVI DES CONTAMINANTS AU TRAVERS DU PROJET CONTROL

§ DEROULE DU PROJET

Le projet CONTROL (CONcenTRations en POLluants dans l'Estuaire et ses cours d'eau latéraux) (2019/2021) avait pour objectif d'identifier les principales problématiques du SAGE sur les pollutions chimiques et de développer un argumentaire technique en appui à la gestion de l'estuaire et de ses bassins versants latéraux à forts enjeux environnementaux.

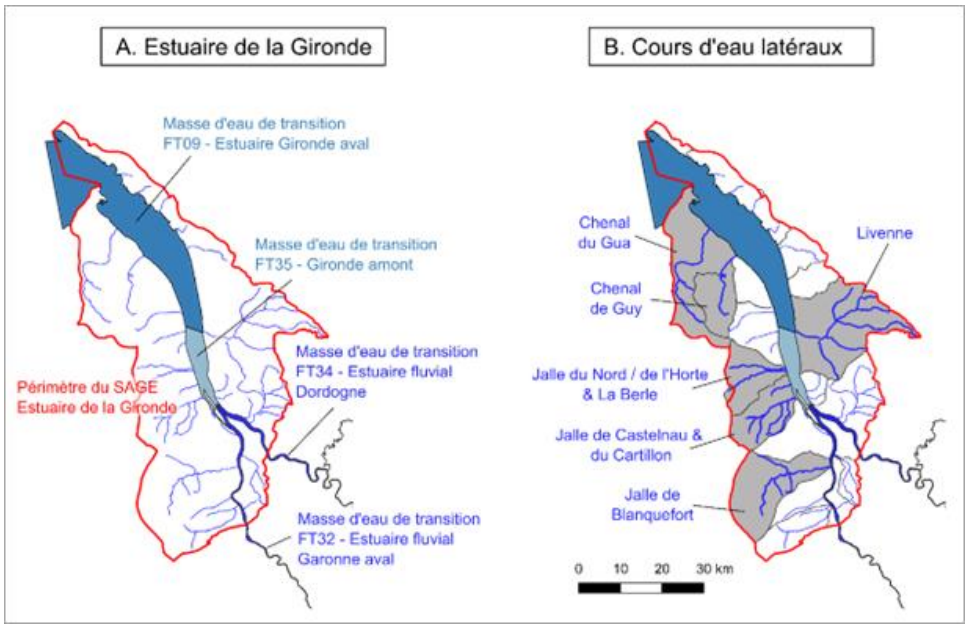

Figure 1: Le périmètre du projet CONTROL est le périmètre du SAGE « Estuaire de la Gironde et milieux associés » - A. Masses d'eau estuariennes et B. Cours d'eaux latéraux à enjeux

Le projet CONTROL portait spécifiquement sur les dispositions 1 à 3 du SAGE :

- PC1 : Préciser les substances critiques pour l'estuaire et ses affluents, améliorer leur connaissance ;
- PC2 : Renforcer les réseaux de mesure et valoriser les données existantes ;
- PC3 : Qualifier la sensibilité des milieux à forts enjeux environnementaux : estuaire de la Gironde d'une part, cours d'eau prioritaires pour les poissons migrateurs d'autre part.

Ce projet a été finalisé et a permis d'identifier une première liste de substances critiques et de proposer un premier niveau d'argumentaire autour de leurs principales sources et voies de transfert. Ce projet a également permis d'identifier les zones où les enjeux "pollutions chimiques" étaient les plus important sur la base d'une analyse des pressions et d'une étude fine de la variabilité spatiale des concentrations. Deux livrables et un résumé technique ont été produits dans le cadre de ce projet.

§ QUELLES PERSPECTIVES ?

La phase d'animation, prévue pour l'année 2022, a pour objectif de préciser le **plan d'actions** à mettre en place en partenariat avec des structures déjà en place pour réduire les apports de polluants aux milieux aquatiques.
Plusieurs pistes d'actions ont été évoquées pour réduire les apports de micropolluants. Ces pistes incluent :

- Sensibilisation des utilisateurs de ces produits chimiques ;
- Accompagnement aux changements de pratiques ;
- Amélioration de l'efficacité des stations de traitement des eaux usées.

Coût de l'opération du projet CONTROL Estuaire pour le SMIDDEST: 220 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Région Nouvelle-Aquitaine (19%), Conseil Départemental de la Gironde (11,4%), Conseil Départemental de la Charente-Maritime (3,9%), SMIDDEST (16%)

// NAVIGATION

§ PLAN DE GESTION DES SEDIMENTS

Depuis 2015, un plan de gestion des sédiments était en construction avec le Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB). Il est né d'une volonté de la CLE du SAGE d'assurer une bonne gestion des sédiments de l'estuaire et du GPMB de renouveler son autorisation de dragage pour 10 ans. Ce plan de gestion a été finalisé et validé en 2019. Il fait état de plusieurs documents, études disponibles sur le site internet du SMIDDEST. Ce plan prévu pour une dizaine d'années comprend un certain nombre d'actions et d'études à mener, principalement par le GPMB, mais également par des collectivités (SMIDDEST par exemple).

En 2021 ont eu lieu les premiers groupes de travail thématiques concernant les fiches actions du PGS. Deux réunions se sont donc déroulées en mai avec la présence de scientifiques, de collectivités et de financeurs (une quinzaine de personnes). Les protocoles des fiches ont pu être affinés et les premières fiches ont été validées. En septembre, les échanges se sont plutôt faits en bilatéral avec les scientifiques (INRAE, IFREMER) avec un suivi du comité restreint (Parc naturel marin Estuaire Gironde, GPMB, SMIDDEST).

§ ÉTUDE SUR LA GESTION DES EAUX USÉES DES NAVIRES DE L'ESTUAIRE

L'étude sur la typologie de la navigation sur l'estuaire, lancée en 2020 a été réalisée en 2021 et s'est déroulée en 4 phases :

- Phase 1 : Description du paysage en termes de navigation sur le territoire du SAGE : typologie des navires, fréquences, usages, trafic.
- Phase 2 : État de la réglementation en vigueur pour les navires sur le territoire du SAGE en termes de gestion des eaux (usages AEP/eaux usées/eaux de lavage, collecte, traitement, réutilisation,…) et éventuellement par rapport à un niveau national.
- Phase 3 : État des pratiques de gestion de ces eaux.
- Phase 4 : Identifier des axes de travail, d'amélioration, des perspectives le cas échéant.

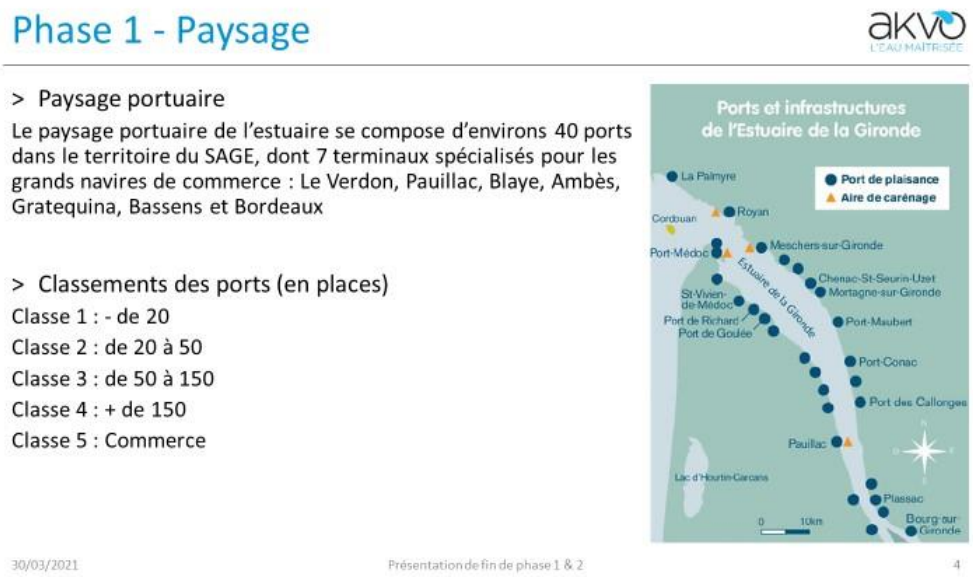

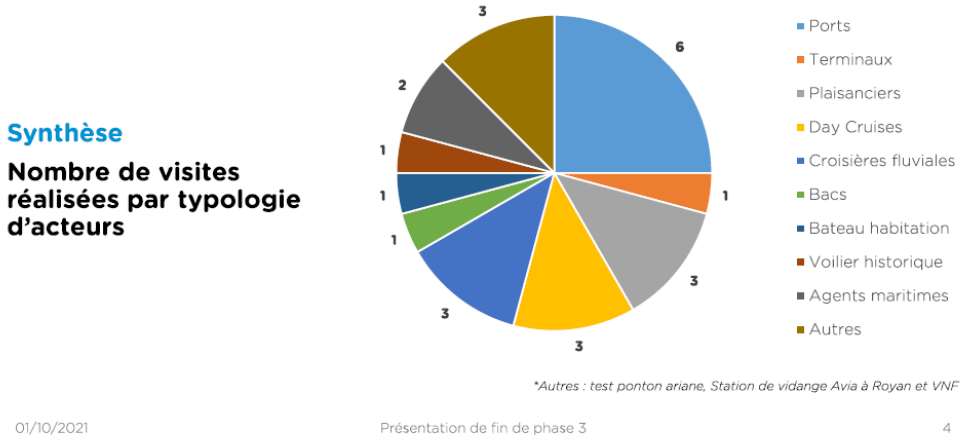

Figure 2: Typologie des acteurs de navigation enquêtés - AKVO

La note sur la réglementation a été réalisée. Elle fait état d'une grande majorité des textes en vigueur concernant la gestion des eaux des navires ainsi que les acteurs présents sur l'Estuaire de la Gironde liés à cette thématique. La recherche de données a été relativement compliqué et fastidieuse. Les informations (trafic, contrôles,…) sont assez difficilement accessibles. La dernière phase se déroulera en 2022 avec restitution de l'étude.

Coût de l'opération : 24 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Conseil Départemental de la Gironde (20 %), SMIDDEST (30%)

// GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

En 2010, le BRGM avait réalisé deux rapports sur la nappe du plio-quaternaire pour cinq SAGE y compris le SAGE Estuaire. En grandes lignes, les conclusions avancent un apport d'eau de la nappe important pour les zones humides et localement, la nappe du plio-quaternaire semble alimenter les nappes profondes.

Des donnees concernant les forages et les cours d'eau existent sur le territoire du SAGE comme la localisation des ouvrages ou encore les prélèvements en cours d'eau (agricoles et industriels). Cependant, peu de donnees existent en termes de suivi des cours d'eau (débits, hauteurs d'eau) et des forages (en termes de capacité, de fonctionnement,) ou alors les informations sont très diffuses (données concernant les cours d'eau latéraux et la nappe du plio-quaternaire).

Le BRGM possede un modèle de la nappe du plio-quaternaire, mais il existe trop peu de données pour pouvoir en valoriser les résultats localement. En 2021, l'équipe d'animation du SAGE a rencontré le BRGM afin de définir les contours d'une étude à mener pour approfondir la connaissance du fonctionnement des relations nappes/ cours d'eau. Le projet d'étude a été présenté en bureau de la CLE en novembre 2021 puis en CLE. Les membres ont validé l'intention de lancer le projet qui sera accompagné par le BRGM.

// CENTRALISATION DE LA DONNEE SUR L'ESTUAIRE

§ PROJET SIG'ESTUAIRE

Le projet SIGESTUAIRE est un projet de mutualisation de l'information géographique entre les partenaires et acteurs de la gestion de la ressource en eau à l'échelle du SAGE. Le SIGESTUAIRE est un projet porté par le SMIDDEST visant à renforcer la connaissance sur le territoire de l'Estuaire de la Gironde et ses milieux associés en réponse à la disposition Oa2 « Centralisation et valorisation des données sur l'Estuaire : le tableau de Bord du SAGE ».

L'objectif de ce projet est de développer un Système d'Information Géographique en ligne afin de centraliser et valoriser les données selon les différents enjeux du SAGE et du PAPI, permettant la mise en œuvre d'une gestion coordonnée et globale du territoire.
Le projet SIGESTUAIRE a été initialement engagé courant 2017 – 2018. La CLE du SAGE a statué pour mener à terme ce projet. C'est pourquoi un géomaticien a été recruté par le SMIDDEST fin 2020 afin de relancer le SIGESTUAIRE.

➲ Etat des lieux :

Durant les années 2017 et 2018, le projet SIGESTUAIRE avait permis de réaliser une interface cartographique en phase de test. Le bilan mené en 2021 a toutefois montré que cette base de données reflétait l'état des données existantes et accessibles mais ne répondait pas à un besoin utilisateur. La nécessité d'actualiser les attentes des usagers pour finaliser la maquette est l'une des conclusions majeures de l'état des lieux.
Le géomaticien du SMIDDEST a donc réalisé en 2021 cette phase d'actualisation des besoins des partenaires du SAGE et de définition d'une méthodologie de travail adaptée pour clôturer le projet.

Bien que le renforcement de la connaissance à l'échelle estuarienne demeure l'un des moteurs de la démarche, la nécessité d'accéder facilement aux données, de mesurer l'état de l'Estuaire de la Gironde et l'amélioration de la visibilité sur les actions menées, ont été des demandes fortes des partenaires. Au final, le travail mené a permis de rédiger un cahier des charges de l'outil et de lancer le marché fin 2021 pour la réalisation de la prestation.

Coût de l'opération : 22 k€ TTC

Opération financée par : AEAG (50%), Région Nouvelle-Aquitaine (20%), SMIDDEST (30%)

.

#4/ PILOTAGE DU VOLET ZONES HUMIDES DU SAGE

En 2021, l'animation de la mission « Zones Humides » a permis de redynamiser l'implication des acteurs locaux dans cette thématique prégnante. Les échanges (participations à des réunions techniques, COTECH…) ont été très nombreux ainsi que les sollicitations de l'équipe. L'étude structurante des Têtes de Bassins Versants, Zones humides particulières au rôle régulateur essentiel dans le fonctionnement des hydro-systèmes a été engagée.

// MISSIONS PRINCIPALES DE L'ANIMATION

Depuis septembre 2013, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, le SMIDDEST a créé une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu « zones humides et bassins versants ». L'ensemble des travaux menés dans le cadre de cette mission est élaboré en concertation avec les partenaires du SMIDDEST.

Les grandes lignes de l'animation "Zones Humides" du SAGE portent sur :

- **Animation** proprement dite : mise en réseau des acteurs et partenaires liés à la preservation et la valorisation des zones humides : animation de groupes de travail, émergnece de projets, partage des retours d'expérience, mutualisation de démarches et de moyens.. ;
- **Expertise technique** sur les zones humides et la biodiversité : cette espertise se décline en
  - Rédaction de cahiers des charges pour la réalisation d'études spécifiques,
  - Accompagnement des collectivités autour de projets relatifs aux thématiques associées,
- **Conformité avec la règlementation** :
  - Avis sur les dossiers d'Autorisation Environnementale,
  - Veille juridique et règlementaire.

En 2021, le pilotage de la mission "Zones Humides" a été décliné de la façon suivante :

Animation

- Conforter le lien entre la chargée de mission et les partenaires techniques et institutionnels ;
- Poursuivre les échanges avec les différents acteurs de l'Eau afin d'identifier les opportunités de partenariats ;
- Organiser un évènement de lancement de la journée mondiale des zones humides sur l'Estuaire;
- Reconstruire la commission thématique "zones humides" du SAGE Estuaire.

Expertise technique

- Suivre l'étude sur les têtes de bassin versant du SAGE lancée en début d'année par le SMIDDEST;
- Lancer un projet "étudiants" sur le contexte physique dans lequel s'intègrent les lagunes de la rive gauche de l'Estuaire ;
- Evaluer la politique zones humide sur le territoire par le biais de l'accueil d'une stagiaire chargée de faire le bilan sur l'application de la sequence "eviter-réduire-compenser" dans les dossiers règlementaires, depuis l'approbation du SAGE ;
- Apporter une assistance technique aux partenaires dans des comités techniques ou de pilotage de plans de gestion ou des études de territoire comprises dans le périmètre du SAGE ;
- Construire un nouveau projet de plan paysage de l'embouchure de l'Estuaire de la Gironde et être la référente pour les actions liées à la richesse biologique du plateau rocheux de Cordouan.

Aspects règlementaires

- Analyser et formuler des avis techniques ou pour le compte de la CLE dans le cadre de saisines des services de l'Etat pour des projets IOTA ou ICPE ;
- Représenter le SAGE dans des démarches de mesures compensatoires au titre des zones humides et dans la phase de cadrage de projets liés à des autorisations environnementales;
- Accompagner et formuler des avis techniques dans le cadre de sollicitations de collectivités (Plans Locaux d'Urbanismes) ou structures porteuses de Schémas de Cohérence Territoriale ;
- Assurer une réflexion et une veille scientifique, technique et juridique

// ANIMATION

§ ANIMATION DE LA COMMISSION « ZONES HUMIDES »

La commission « zones humides » est une des commissions thématiques du SAGE telles que définies à l'article 8 des règles de fonctionnement du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.
Elle s'inscrit également dans le cadre de la disposition OA9 (Organisation des Acteurs) du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE qui a pour but de faciliter le suivi de la mise en œuvre des dispositions « ZH » du SAGE et d'informer l'ensemble des acteurs du territoire.

La commission « zones humides » du SAGE a été réactivée au cours de l'année 2021, consécutivement aux élections municipales de 2020 et départementales-régionales de 2021. Un nouvel arrêté de composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été délivré en octobre 2021.

La composition de la commission ZH a été actualisée lors de la CLE du 28 septembre 2021. Elle comprend des membres (ou leurs représentants) des 3 collèges de la CLE ainsi que des partenaires techniques : 14 représentants du collège des élus / 13 représentants du collège des usagers / 7 représentants des services de l'Etat / 14 partenaires techniques.

La réunion de la commission ZH renouvelée a eu lieu en mode mixte présentiel/visio-conférence au regard de la situation sanitaire liée à la COVID-19. La réunion s'est tenue le **15 décembre 2021** au Musée des Arts Décoratifs et du Design (MADD). Avant le renouvellement de la commission ZH, une réunion virtuelle avait tout de même été menée le **4 mai 2021** pour permettre d'exposer les actions portées par le SMIDDEST mais également par ses partenaires, sur diverses thémétiques liées aux zones humides.

	GS	GT	Thème(s) GT	Nb réu/an
2014	2	3	GT "Tous sujets"	5
2015	3	2	GT "Tous sujets"	5
2016	2	3	1 GT "Tous sujets" + 2 GT "Estrans"	5
2017	2	3	2 GT "JMZH" + 1 GT "Matinée d'échanges"	5
2018	1	3	GT "MNEFZH"	4
2019	0	1	COPIL National MNEFZH	1
2020	0	4	GT TBV et GT JMZH 2021	4
2021	**1**	**3**	- **GS « commission ZH renouvelée »** - **2 GT « TBV »** - **1 GT multipartenaires en virtuel**	**4**

Tableau 1 : Suivi de l'évolution du nombre annuel de réunions
(GS = Groupe de suivi ; GT = Groupe technique ou Groupe de travail thématique)

Réunion distancielle du 04/05/2021

Le groupe de travail (GT) multipartenaires s'est réuni de façon virtuelle le **4 mai 2021** au regard de la situation sanitaire liée à la COVID 19.

Le GT du 4 mai 2021 a permis d'exposer les actions portées par le SMIDDEST mais également par ses partenaires, sur les TBV et sur d'autres thématiques.

Ordre du jour :

1- Présentation de l'étude ECOTOX sur le marais de Beychevelle par Sophie De Lavergne (Fédération de pêche 33) et Dimitri Duprès (Conservatoire du Littoral),
2- Présentation de l'étude TBV par Alexandre Poiraud INSELBERG,
3- Présentation du travail des étudiantes de l'ENSEGID sur le projet tuteuré «lagunes» par Barbara LALEVE,
4- Présentation du projet de restauration de zones humides en TBV (Appel à projet 2021-2024 de l'Entente pour l'Eau) sur le Syndicat Mixte des Bassins Versants Centre Médoc-Gargouilh par Sébastien Simon,
5- Présentation du projet de restauration de zones humides en TBV (Appel à projet 2021-2024 de l'Entente pour l'Eau) sur le territoire du Syndicats de Gestion des Bassins Versants du Moron et du Blayais par Sébastien Nys/Gauthier Watelle/Camille Lévêque,
6- Brèves sur les stages en cours au SMIDDEST (Eviter-Réduire-Compenser au titre des zones humides et indicateurs changement climatique),
7- Temps d'échange final et conclusion.

34 personnes étaient présentes en visioconférence, dont 4 personnes du SMIDDEST. La chargée de mission « zones humides » animait cette réunion, ponctuée par les différentes présentations des partenaires.

Réunion de la commission ZH du 15 décembre 2021

Ordre du jour et déroulé :

La réunion s'est décomposée en 6 parties distinctes suivies de temps d'échanges avec les participants présents en salle et en visio-conférence. Les sujets abordés concernaient, pour cette séance :

1- Election du/de la Président.e de la commission « zones humides » du SAGE / Jean-Luc TROUVAT Directeur du SMIDDEST,
2- Etat d'avancement de l'étude « Têtes de Bassins Versants » (TBV) sur le périmètre du SAGE / Barbara LALEVE, Chargée de mission « Zones Humides » au SMIDDEST,
3- Bilan relatif à l'application de la séquence ERC sur les ZH depuis l'approbation du SAGE / Barbara LALEVE, Chargée de mission « Zones Humides » au SMIDDEST,
4- Feuille de route 2022 concernant l'enjeu ZH du SAGE,
5- Prochaine commission ZH,
6- Visite de l'exposition temporaire au MADD « Paysans désigner ».

Lors de cette réunion, M. Maxime GHESQUIERE, en tant que représentant du Syndicat du Gua à la Commission Locale de l'Eau, a été élu président de la commission ZH à l'unanimité.

§ Participation aux CLE et aux Bureau de la CLE

Dans le cadre de sa mission d'animation, la chargée de mission Zones Humides à participé aux instances de gouvernance du SAGE Estuaire par la préparation et la tenue de la CLE ou du bureau de la CLE :

- 26 janvier 2021 (Bureau CLE),
- 1er juin 2021 (CLE),
- 28 septembre 2021 (CLE),
- 9 novembre 2021 (Bureau CLE),
- 9 décembre 2021 (CLE).

§ Participation à des COPIL et COTECH

La chargée de mission Zones humides à participé aux plans de gestion et projets de territoire suivants :

- **Plan de Gestion Unique du Marais du Conseiller et des Mattes de Paladon** porté par le Conservatoire du Littoral (CdL) 33 et le Grand Port Maritime de Bordeaux – Gestionnaire : CPIE Médoc : CoPIL 3-4-5 ;
- **Plan de Gestion du marais de Bégadan** porté par le SMBV Pointe Médoc : 2 réunions du comité de suivi ;
- **Projet « Valorisons les rives de l'estuaire »** porté par le CdL 33 : 1 réunion du comité de suivi du plan de gestion du marais de Labarde et 1 réunion de clôture du projet ;
- **Plan de gestion des îles affectées au Conservatoire du Littoral 33** : 1 réunion du CoPIL ;
- Comité technique du **projet CoHEco**[1] du Parc Naturel Marin : 2 réunions ;
- Point sur les **inventaires « zones humides effectives »** pour la campagne 2021 / FDAAPPMA[2] 33 / AEAG[3]-FMA[4] : 1 visio-conférence ;
- Projet **Adapt'O** sur l'ancien polder de Mortagne-sur-Gironde : 1 réunion du CoPIL ;
- **Programme d'actions du bassin versant de la Jalle de Blanquefort** / Bordeaux Métropole ;
- Etude de **délimitation des zones humides sur les bassins versants du SGBV Moron-Blayais :** 1 réunion de lancement – 1 réunion publique – 1 réunion sur la méthodologie de prélocalisation ;
- **Plan Pluriannuel de Gestion de la Livenne** : prélocalisation des zones humides sur le bassin versant versus étude SMIDDEST sur les TBV : 1 réunion de lancement - 2 réunions du comité technique restreint ;
- Comité Régional du **Life ARTISAN**[5] sur les solutions d'adaptation fondées sur la nature (SaFN) / OFB : 1 réunion de lancement et 1 réunion du comité de suivi ;
- **Plan Garonne** « axe 4 Paysages » : 2 réunions du COTECH et 1 atelier ;
- **Les Arpenteurs du PNR Médoc** : 1 réunion sur le renouvellement de la charte – 1 réunion de bilan de la JMZH 2021 ;
- Programme pédagogique « **Fleuves et Estuaires : la Garonne commence ici** » / Water Family

Elle a aussi contribué aux réunions de suivi Natura 2000 du Marais du haut et du bas Médoc / PNR Médoc : 1 réunion

[1] Connaissance et Evaluation de l'état des Habitats benthiques Côtiers
[2] Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
[3] Agence de l'Eau Adour-Garonne
[4] Forum des Marais Atlantiques
[5] Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature

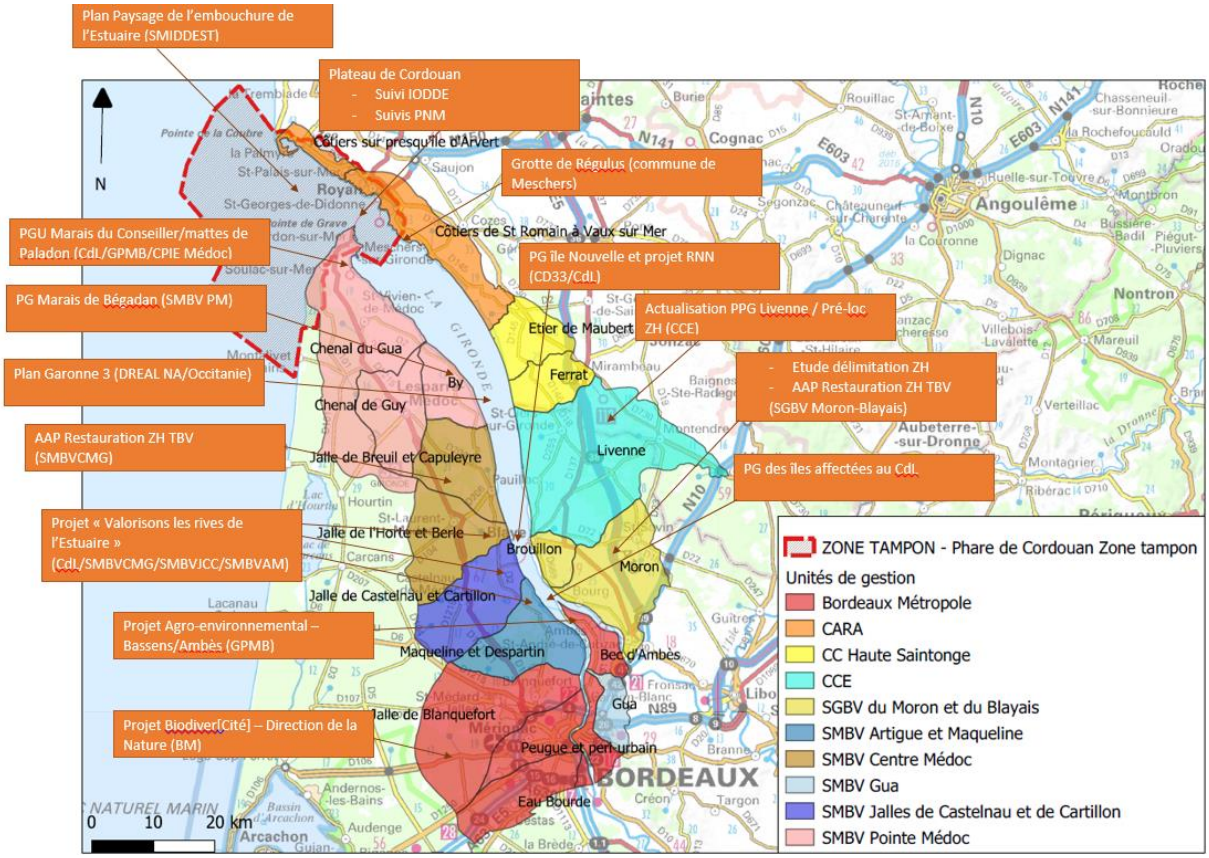

Figure 3 : panorama global des projets/actions sur l'Estuaire de la Gironde

§ Participation à des rencontres techniques, opportunités de partenariats et inter-SAGE

Lors de sa mission d'animation et sa présence au sein du réseau des partenaires impliqués dans la thématique "Zones Humides du SAGE", la chargée de mission ZH du SAGE a échangé avec les interlocuteurs suivants :

- Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) – Rencontre Baptiste BERTHOME, nouveau technicien rivière,
- DDTM 33 – Rencontre Lisa PERROT, nouvelle chargée de mission « Planification de l'Eau » à l'unité Police de l'Eau,
- BRGM – Rencontre avec Jérôme BARRIERE sur l'opportunité de réalisation d'une étude sur les liens nappes/rivières,
- Parc Naturel Marin / SMIDDEST – Opportunité d'intégrer les données « habitats » dans le projet SIG'Estuaire,
- AEAG/Gemapiens – Opportunité d'intégrer les données des Plans Pluriannuels de Gestion des cours d'eau dans le projet SIG'Estuaire,
- Rencontre avec Maxime GHESQUIERE candidat à la présidence de la Commission ZH du SAGE,
- AEAG / Feuille de route 2022.
- Commission géographique n°5 du SAGE « Vallée de la Garonne » / SMEAG / mars 2021,
- Commission « zones humides » du SAGE « Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés » / PNR des Landes de Gascogne / Août 2021.

// EXPERTISE TECHNIQUE

§ Etude sur les têtes de bassins versants (TBV) du SAGE

En 2015, le SMIDDEST, a lancé, pour le compte de la Commission Locale de l'Eau, une étude d'inventaire et de cartographie des têtes de bassin versant (TBV) en ciblant un territoire « test », celui du syndicat mixte des bassins versants de l'Artigue et de la Maqueline.
L'objectif final était de pouvoir fournir une synthèse de critères et de méthodes à mettre en œuvre, par la suite, sur l'ensemble du périmètre du SAGE.
L'étude lancée en 2021 permet de poursuivre le travail amorcé en 2015 et de dresser une cartographie des Têtes de Bassins Versants (TBV) à l'échelle du périmètre du SAGE (disposition Zh10 sur les zones humides particulières), avec une pré-localisation des zones humides potentielles au niveau de 2 territoires test portant la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le marché a été attribué en décembre 2020 au groupement INSELBERG/ECOMETRUM. La réunion de lancement de l'étude a eu lieu le **2 février 2021** (INSELBERG/ECOMETRUM/SMIDDEST). Le marché a été rallongé, sans incidence financière, jusqu'au mois de juillet 2022.

Un groupe de travail est dédié à cet étude (avec un suivi également par le bais de la commission ZH).

Un GT a eu lieu le **22 octobre 2021** et constituait le comité technique (COTECH) relatif.

➲ COTECH du 22 octobre 2021

Ordre du jour : il portait sur la présentation des résultats des phases 1 et 2 de l'étude. Cette présentation a été réalisée par le prestataire, Alexandre POIRAUD d'INSELBERG.

PHASE 1- Mise à jour bibliographique visant à conforter la définition de la notion de « tête de bassin versant » sur les différentes unités morphostructurales qui constituent les 2 rives de l'estuaire de la Gironde.
PHASE 2- Etablissement d'une méthode de cartographie des TBV sur chaque unité morphostructurale du périmètre du SAGE, notamment en s'appuyant sur le travail déjà réalisé lors de l'étude de 2015-2016,
PHASE 3- Réalisation de la cartographie des TBV sur le périmètre du SAGE, sous Système d'Information Géographique (SIG),
PHASE 4- Réalisation d'une pré-localisation des zones humides potentielles de TBV à une échelle pertinente selon le contexte (complétant l'enveloppe existante de la disposition Zh1 du SAGE) au niveau de 2 territoires « GEMAPI » test. Il s'agira d'un travail cartographique recoupant l'ensemble des données disponibles sur les territoires retenus. Une typologie sera établie dans l'objectif d'appréhender le ou les types de services rendus ou pouvant être rendus par ces zones humides potentielles ainsi que les enjeux patrimoniaux existants, ou probables, liés aux espèces.

24 personnes étaient présentes en visioconférence, dont l'animatrice du SAGE et la chargée de mission ZH du SMIDDEST. 8 personnes étaient excusées.

Synthèse de l'étude Têtes de Bassins Versants

- Etude proposée sur l'ensemble du périmètre du SAGE suite à l'étude de 2015-2016 sur un bassin versant test (Artigue-Maqueline).
  - Objectifs: dresser une cartographie des terrains situés en TBV sur l'ensemble du périmètre du SAGE,
  - Etablir une pré-localisation des zones humides en TBV sur 2 bassins versants « test »,
  - Démarche préalable à la priorisation d'actions futures pour la prise en compte des TBV à enjeux prioritaires (qualité-quantité de la ressource en eau / biodiversité).
- Cahier des charges établi avec les partenaires techniques/financeurs et consultation de 3 prestataires potentiels en novembre-décembre 2020.
- Analyse des offres et choix d'un prestataire en décembre 2020 – Notification du marché le 17/12/2020.
- Prestataire retenu: groupement INSELBERG/ECOMETRUM au regard de la qualité technique du mémoire méthodologique, des moyens humains et matériels du groupement

Coût : 23,88 k€ TTC
Financement : 50% AEAG – 20% RNA – 10% CD33 et 30% SMIDDEST

§ Projet étudiants « lagunes »

Déroulé

Sur le volet dédié aux zones humides, le SAGE comporte 10 dispositions (décrites dans son Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et 4 règles (règlement), avec des dispositions générales et certaines spécifiques sur les zones humides particulières.

Les lagunes, véritables réservoirs de biodiversité au sein des continuités écologiques du territoire, sont considérées comme des « zones humides particulières » du SAGE Estuaire. Deux dispositions du SAGE s'y réfèrent spécialement :

- Zh7 : « Les zones humides particulières »,
- Zh10 : « Inventorier les estrans et vasières, les lagunes et tourbières d'intérêt patrimonial, et les zones humides situées sur les têtes de bassins ».

Le projet « étudiants » avait pour objectif de mieux connaître le milieu physique dans lequel se sont développées les lagunes girondines sur le territoire du SAGE (rive gauche, au niveau du plateau landais principalement). Ce projet, encadré par la chargée de mission « zones humides », s'est déroulé de **décembre 2020 à mars 2021**. Il a permis de :

- replacer les lagunes dans leur contexte géologique-hydrogéologique (répartition en fonction des formations affleurantes et unités morphostructurales, hypothèses sur leur origine, lien avec les eaux souterraines…) / proposition d'un modèle conceptuel,
- analyser leur position dans les bassins versants et les éventuels liens avec les eaux superficielles (et les aménagements anthropiques),
- mettre en évidence le changement climatique comme un potentiel facteur de leur régression.

Le travail des étudiantes a été présenté lors de la réunion virtuelle du **4 mai 2021** (cf. **#1**).

Synthèse projet étudiants "lagunes"

- Projet « étudiants » professionnalisant sur les lagunes situées en partie Ouest rive gauche du périmètre du SAGE (contexte plateau landais girondin).
- Groupe de 4 étudiantes retenues au sein de l'école d'ingénieurs ENSEGID.
- Objectifs : établir le contexte physique dans lequel s'inscrivent les lagunes (géologie-hydrologie-hydrogéologie-occupation du sol…) et réflexion sur les causes potentielles de recul de ces milieux.
- Début du projet : décembre 2020.
- Fin du projet : mars 2021.

§ Evaluer la politique « zones humides »

Par rapport à l'enjeu « zones humides », la disposition Zh6 du SAGE permet l'évaluation de la politique « zones humides » sur le territoire. Il s'agit, pour le SMIDDEST, d'analyser l'effet cumulé des autorisations et déclarations des projets sur les fonctions ou l'atteinte à l'intérêt patrimonial des zones humides.
La règle R3 du règlement du SAGE permet de réaliser l'objectif défini à la disposition Zh6.
Cette évaluation permet d'alerter la CLE ainsi que les services de l'Etat afin d'ajuster, le cas échéant, l'instruction des demandes d'autorisation, de déclaration et d'enregistrement au titre de la Loi sur l'Eau (Installations, Ouvrages, Travaux, Aménagements –IOTA) et des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Lancemen d'un stage

Pour la mise en œuvre de cette évaluation, de l'approbation du SAGE (2013) à 2020, un stage de 6 mois a été proposé de **mars 2021 à septembre 2021**. Une étudiante en Master 2 « Environnement », à l'université de Lorraine, a été retenue à cet effet. Elle a été encadrée tout au long de son stage par la chargée de mission « zones humides ».

Ce stage a permis de :

- Analyser plus d'une centaine de dossiers de déclaration et d'autorisation (69 dossiers comportaient une incidence sur les zones humides),
- Cartographier les zones humides diagnostiquées dans les états initiaux des dossiers ainsi que des données complémentaires : ouvrages, espèces protégées…,
- Cartographier les zones humides détruites tout ou partie par les projets,
- Cartographie les secteurs de compensation,
- Dresser un bilan surfacique concernant les pertes de surfaces de zones humides ainsi que les zones humides restaurées,
- Dresser un bilan sur les fonctionnalités associées perdues et celles regagnées par la restauration/réhabilitation,
- Porter une réflexion sur les améliorations à apporter, le cas échéant, dans l'instruction des dossiers (séquence « Eviter, Réduire, Compenser ») et les dispositions/règles du SAGE.

Le travail de la stagiaire a été présenté par la chargée de mission lors de la CLE du **9 décembre 2021** et lors de la commission ZH du **15 décembre 2021**. Préalablement, une présentation aux services de l'Etat avait eu lieu le **23 novembre 2021**.

Synthèse du stage

- Stage de 6 mois proposé au sein du SMIDDEST afin d'évaluer la politique « zones humides » sur le territoire du SAGE.
- Accueil d'une étudiante de Master II de mars 2021 à septembre 2021.
- Objectifs : Faire un bilan de l'impact des projets d'aménagement, portés sur le territoire du SAGE Estuaire, sur les zones humides (effet cumulé).
- Début du stage : mars 2021.
- Fin du stage : septembre 2021.

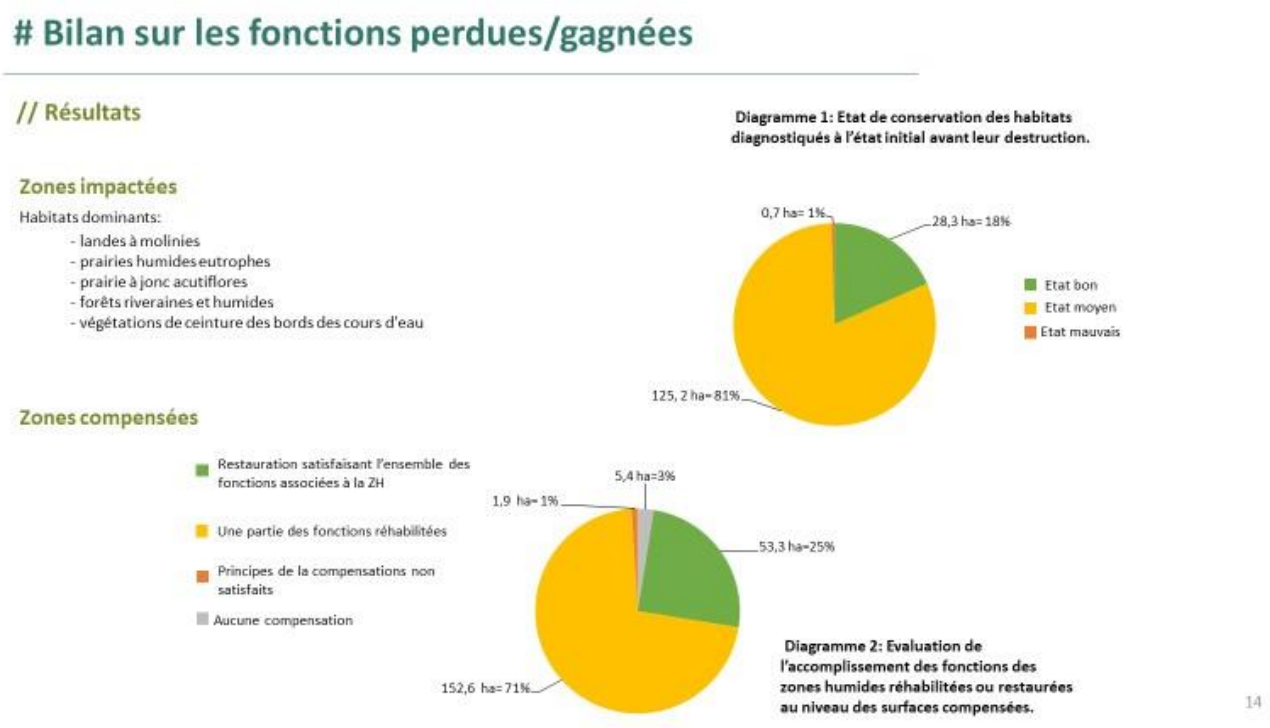

Figure 4 : Bilan de l'impact des projets d'aménagement sur les ZH

§ Suivi de la biodiversité sur le plateau de Cordouan

Le SAGE souhaite renforcer la sensibilisation sur les risques sanitaires liés à la consummation de certains coquillages filtreurs sur l'aval de l'Estuaire. C'est l'objectif de la disposition RH 14 du SAGE "Sensibiliser les usagers et protéger le plateau de Cordouan". Cet objectif vient converger avec les objectifs de l'AOT qui délègue au SMIDDEST la gestion du phare de Cordouan et la preservation de son plateau rocheux.

Dans ce cadre, le SMIDDEST a confié une prestation au CPIE Marennes Oléron, association IODDE, de caractérisation et de suivi de la biodiversité marine sur le plateau rocheux de Cordouan ainsi qu'une actualisation des risques liées à la pression de pêche à pied sur le plateau.

La chargée de mission ZH est la référente concernant les attributs naturels du plateau de Cordouan :

- Etude menée par l'association IODDE concernant la richesse biologique du plateau de Cordouan. 3 campagnes de relevés ont été menées au cours de l'été 2020 par l'équipe du CPIE Marennes-d'Oléron (IODDE). Réunion de restitution de l'étude : **avril 2021.** Campagne complémentaire sur la partie basse du plateau seulement exondée par les grandes marées en **novembre 2021**. Restitution de l'addendum en 2022.

- Partenariat avec le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, sujets :
  - Gravelot à collier interrompu : 3 visio-conférences.
  - Récifs d'hermelles : installation des quadras de suivi en **octobre 2021**.

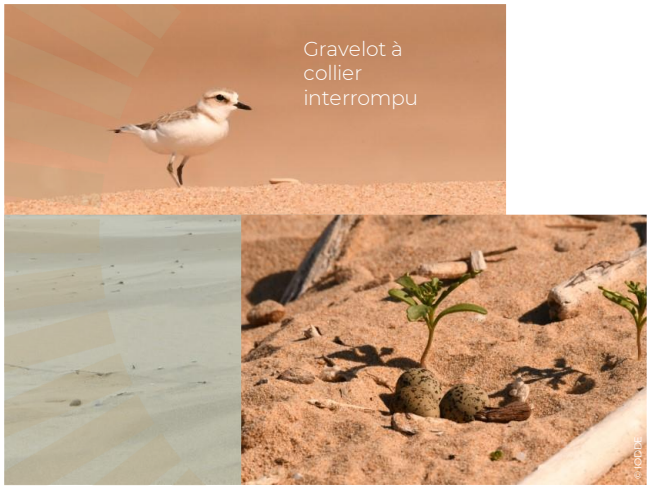

§ Projet de « Plan Paysage » de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde

La chargée de mission Zones Humides à accompagné le Directeur du SMIDDEST pour préparer la réponse à l'Appel à Projet "Plan Paysage" de 2022.

Objectif : Répondre à l'appel à projet « Plan de Paysage » 2022 avec l'appui des collectivités et en agrégeant les projets de territoire au niveau de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde.
En 2021, le SMIDEST a accueilli une stagiaire de l'école des paysages de Bordeaux. Elle a réalisé une étude paysagère sur les paysages de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde (**août 2021**).

Figure 5 : Représentation de l'embouchure de l'Estuaire de la Gironde

Réunions et visites : 1 visite au niveau de la pointe Médoc avec les inspecteurs de sites de la DREAL Nouvelle Aquitaine, ABF[6] et paysagiste conseil / 2 réunions avec DREAL Nouvelle Aquitaine et GIP[7] littoral.

[6] Architecte des Bâtiments de France
[7] Groupement d'Intérêt Public

§ Contribution à l'amélioration des zones humides au niveau national

« La direction de l'eau et de la biodiversité (Ministère de la Transition Ecologique), accompagnée par une équipe scientifique composée de l'université de Rennes 2, de l'Unité Mixte de Service PatriNat (OFB[8]-MNHN[9]), de l'Institut Agro, d'INRAE[10] et de la Tour du Valat, se mobilise pour améliorer les connaissances sur les milieux humides au niveau national et produire une cartographie de ces milieux. Celle-ci apportera un appui au pilotage des politiques publiques de préservation, de gestion et de restauration des milieux humides. »

Dans ce cadre, 10 bassins versants « test » ; situés dans des contextes écologiques variés, ont été sélectionnés avec la participation des agences de l'eau. Avec le concours du SMIDDEST et des structures porteuses de la compétence GEMAPI, la pointe Médoc a été sélectionnée parmi ces bassins versants test. La chargée de mission a permis de faire le lien entre l'UMS PatriNat et les syndicats de bassins versants. **3 réunions** en conférence téléphonique et visio-conférence.

// CONFORMITE REGLEMENTAIRE

§ Dossiers et démarche « ERC -Eviter- Réduire – Compenser »

La disposition Zh5 ainsi que les règles R2 et R3 concernent la compatibilité et/ou conformité des projets avec les objectifs du SAGE concernant les zones humides. Les dossiers d'autorisation environnementale sont envoyés à la cellule d'animation du SAGE par les services instructeurs de la DDTM[11] (ou DREAL[12] quand il s'agit d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

Une sollicitation a été apportée en deux temps :

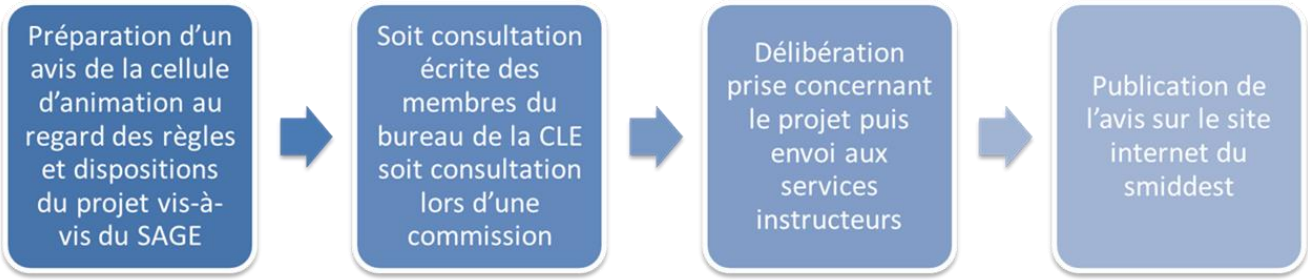

1- Demande de contribution sur la régularité des dossiers (D.181-17-1 du Code de l'Environnement)

Il s'agit ici d'analyser le dossier pour apprécier s'il comporte les éléments attendus dans le cadre de l'analyse à postériori de la compatibilité/conformité avec le SAGE (complétude)

- ➪ Réponse argumentée de la cellule d'animation à formuler sous 30 jours

[8] Office Français de la Biodiversité
[9] Muséum National d'Histoire Naturelle
[10] Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
[11] Direction Départementale des territoires et de le Mer
[12] Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

2- Saisine de la CLE (R. 181-22 du Code de l'Environnement)

Il s'agit ici d'analyser si le dossier réputé complet et régulier est compatible et conforme avec les dispositions et règles du SAGE.

➪ Réponse à formuler sous 45 jours (délibération)

En 2021, une **douzaine** d'avis technique et d'avis de la CLE ont été rendus.

§ Cadrage de dossiers et comités de suivi de mesures compensatoires ZH

La chargée de mission est intégrée à divers comités de suivi détaillés comme suit :

- Comités intervenant dans le cadrage de projets d'envergure : il s'agit ici, en phase amont du dépôt des dossiers règlementaires, de porter à la connaissance du porteur de projet les éléments attendus à minima dans les dossiers pour l'analyse de la compatibilité/conformité du projet avec le SAGE.
- Comités de suivi en phase travaux : il s'agit ici de suivre lors des phases travaux que les mesures d'évitement et de réduction sont bien respectées par le porteur de projet,
- Comités de suivi de mise en œuvre des mesures compensatoires au titre des zones humides : il s'agit ici de suivre la mise en œuvre et le suivi des mesures compensatoires, voire à préconiser des ajustements si nécessaire.

Au cours de l'année 2021, la chargée de mission a assisté à **12 comités**.

§ Prise en compte des Zones Humides dans les documents d'urbanisme

La disposition Zh3 concerne la compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs du SAGE concernant la préservation des zones humides.

Les documents graphiques et écrits constitutifs des PLU[13](i) ou SCoT[14] sont adressés à la Présidente du SMIDDEST par les services en charge de l'urbanisme des collectivités ou par les structures porteuses des projets de SCoT.
Les chargés de mission sont également sollicités dans les phases amont de diagnostics et construction des documents d'urbanisme pour intégrer les enjeux du SAGE.

En 2021 :

- **2 avis PLU** ont été formulés,
- Les chargés de mission ont été associés à **2 démarches SCoT**.

§ Avis sur le SDAGE Adour-Garonne 2022-2027

Du 1er mars au 1er septembre 2021, les partenaires institutionnels et les citoyens étaient invités à s'exprimer sur les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et de Programme de Mesure pour la période 2022-2027, sur le bassin Adour-Garonne.
Pour les partenaires institutionnels, la contribution était à restituer au **1er juillet 2021**.

[13] Plans Locaux d'Urbanisme (intercommunaux)
[14] Schémas de Cohérence Territoriale

// SENSIBILISATION / COMMUNICATION

§ Journée mondiale des zones humides 2021

La **disposition Zh 2** du SAGE vise à sensibiliser et informer les acteurs locaux et le grand public sur les fonctions et les valeurs patrimoniales des zones humides. Le SAGE participe depuis 2016 aux animations relatives aux JMZH coordonnées sur le territoire par l'association BioSphère Environnement en Charente-Maritime et par l'association Écoacteurs en Médoc (collectif Les Arpenteurs du Parc Naturel Régional Médoc), en Gironde.

Le Groupe de Travail JMZH 2021 du SAGE "Estuaire de la Gironde et milieux associés" s'était réuni en septembre 2020. L'objectif de la réunion était de reprogrammer, comme en 2018, un évènement fédérateur à échelle de l'estuaire ("Forum Estuarien") en amont de le Journée Mondiale des Zones Humides proposées rive droite (17) et rive gauche (33-Médoc).
Dans le contexte sanitaire marquant la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021, l'évènement, organisé par la chargée de mission « zones humides », a du faire l'objet de multiples adaptations en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires. In fine, l'évènement retenu a consisté en :

- Temps 1 : la réalisation d'un film de survol des zones humides estuariennes sur les marais de Gironde (17) et les marais du Médoc. La société Lucas Giraudeau Film a été retenue à cet effet. Les prises de vue ont été programmées dans la première quinzaine de Janvier 2021 (1 journée de tournage rive droite et 1 journée de tournage rive gauche) pour une restitution du film au cours de la dernière semaine de janvier,
- Temps 2 : soirée spectacle en Facebook Live **le 29 janvier 2021** à 20h30 : « A l'Eau, la Terre ? » restituant une enquête de terrain ayant consisté en une psychanalyse des ZH du territoire. Performance artistique mise en scène par l'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) : artistes Laurent Petit et Patrick Sourdeval. L'enquête de territoire a été programmée lors de la semaine du 4 au 8 janvier 2021, mêlant interviews avec des partenaires techniques et institutionnels, visites de sites, visio-auditions (SGBV Moron-Blayais, Conservatoire du Littoral -délégations 17 et 33, Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, CDC [15] Biodiversité, BioSphère Environnement, pêcheur professionnel et chasseur à la tonne dans le 17, Fédération de pêche 33, Fédération de chasse 33, Agence de l'Eau Adour-Garonne, CPIE[16] Médoc, Parc Naturel Régional Médoc et Ecoacteurs en Médoc, Grand Port Maritime de Bordeaux, Agriculteur engagé dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques dans le 33, élu). D'autres partenaires ont été sollicités par mail : Bordeaux Métropole, Forum des Marais Atlantiques, Syndicats de bassins versants, Communautés de Communes, CATERZH[17], etc. Une page Facebook « Les Zones Humides sur le Divan », administrée par le SMIDDEST, avait été créée pour l'évènement.

Ces actions avaient été labélisées « JMZH 2021 » auprès de l'association Ramsar France. Le bilan, fin février 2021, était le suivant : « A l'Eau, la Terre? », l'évènement tout numérique a rassemblé 110 personnes en Live. Le spectacle, visible en replay sur la page Facebook, a eu plus de 2500 vues à postériori et une trentaine de partages.

Cette animation a été mise en avant dans le bilan Ramsar France de la JMZH 2021, dans la catégorie de la mobilisation en ligne : cf. ci-après.

[15] Caisse des dépôts et consignations
[16] Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
[17] Cellule d'Animation Territorial pour l'Eau, les rivières et les zones humides

DIVERSITÉ DE LA MOBILISATION EN LIGNE

LA PERSISTANCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 A IMPOSÉ DES RESTRICTIONS SANITAIRES QUI ONT POUSSÉ DE NOMBREUX ORGANISATEURS À RÉINVENTER LEURS ANIMATIONS DANS DES FORMATS NUMÉRIQUES POUR S'ADAPTER À CE CONTEXTE PARTICULIER.

Voici quelques exemples de ces animations « en ligne » proposées pendant la JMZH 2021:

SPECTACLE EN DIRECT

SYNDICAT MIXTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE l'Estuaire DE LA GIRONDE

Dans le cadre de la célébration de la JMZH sur le territoire du SAGE de l'estuaire de la Gironde, « **A l'Eau, la Terre ?** », une performance artistique co-produite par le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'ESTuaire de la Gironde (SMIDDEST) et l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine (ANPU) a été diffusée en Facebook Live le 29 janvier.

© SMIDDEST

Ce spectacle, ayant bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, marquait le lancement des animations coordonnées autour de l'estuaire par le Parc naturel régional du Médoc et le collectif « Les Arpenteurs » (Gironde) et BioSphère Environnement (Charente-Maritime). **110 personnes** ont suivi ce spectacle en direct et la vidéo en ligne a été vue **plus de 2500 fois**.

Figure 6 : extrait du bilan JMZH 2021 Ramsar France

Synthèse

- Projet d'évènement artistique pour promouvoir les animations prévues sur le territoire du SAGE, en collaboration avec les structures coordinatrices rives droite et gauche :
  - temps 1 : film avec survol en drone de zones humides sur les 2 rives,
  - temps 2 : soirée spectacle en Facebook Live le 29 janvier 2021 à 20h30 : « A l'Eau, la Terre? » restituant une enquête de terrain ayant consisté en une psychanalyse des ZH du territoire.
- Création de la page Facebook « Les Zones Humides sur le Divan » administrée par le SMIDDEST : https://www.facebook.com/smiddest.fr.

Au préalable, le film faisant le survol des zones humides estuariennes des marais de Gironde (17) et des marais médocains (33) a eu plus de 19 000 vues et quelques 300 partages.

- ➪ Coût du film : 1 695 €.
- ➪ Financement : SMIDDEST.
- ➪ Coût soirée spectacle : 8 975 €.
- ➪ Financement : 50% AEAG et 50% SMIDDEST.

§ Suivi de colloques, séminaires, webinaires

Les séminaires auxquels a participé la chargée de mission Zones Humides du SAGE Estuaire sont les suivants :

- Webinaire « Les zones humides pour une meilleure gestion de l'eau : défis et opportunités pour les entreprises » / OIEau[18] / février 2021,
- Webinaire « Le phare de Cordouan, de la connaissance à la valorisation d'un bien universel » / SMIDDEST et partenaires / mars 2021,
- Visio-conférence « Schéma des ENS[19] du département 17 » / CD17 & CARA[20] / avril 2021,
- Web Atelier « Aménager avec l'Eau » / ANEB[21] / mai 2021,
- Webinaire « Stratégie Régionale pour la Biodiversité » / Région Nouvelle Aquitaine / mai 2021,
- Forum des gestionnaires de la biodiversité / OFB / juin 2021,
- Colloque « E.A.U » de l'ANEB / septembre 2021,
- Forum « Eau et Agriculture » / Comité de bassin Adour-Garonne / novembre 2021.

§ Formations

La chargée de mission ZH du SAGE a suivi la formaton suivante dans le cadre de ses missions d'animation : Journée thématique « Restauration fonctionnelle des zones humides » / Forum des Marais Atlantiques (antenne Manche-Mer du Nord) / mai 2021.

[18] Office International de l'Eau
[19] Espaces Naturels Sensibles
[20] Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
[21] 'Association Nationale des Élus des Bassins

#5/ ANALYSE DES DOSSIERS REGLEMENTAIRES PREPARATION DES AVIS

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers d'autorisation environnementale (partie Loi sur l'Eau) des projets du territoire. Les volets « inondation » et « zones humides » sont soit analysés par les chargées de mission de ces thématiques, soit directement par l'animateur du SAGE selon la disponibilité de l'équipe et le niveau de technicité du dossier. L'animateur du SAGE coordonne la rédaction des notes de synthèse et proposition d'avis transmises, après validation du Président de la CLE, aux membres de la CLE ou du Bureau avant les réunions.

En 2021, 5 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis du bureau de la CLE et 8 dossiers ont fait l'objet de demandes d'avis de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services. Sur les dossiers pour lesquels le bureau de la CLE a dû rendre un avis :

- 1 a été considéré compatible et conforme au SAGE ;
- 2 ont été considérés compatibles et conformes au SAGE, avec réserves ;
- 1 a été considéré non compatible et non conforme et impossibilité de conclure pour un enjeu ;
- 1 a été considéré comme non concerné ;
- 8 ont fait l'objet de recommandations techniques de la cellule d'animation dans le cadre de la consultation préalable des services.

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE, le bureau de la CLE et la cellule technique ont émis 111 avis sur des projets soumis à la Loi sur l'Eau (cf. figure ci-contre).

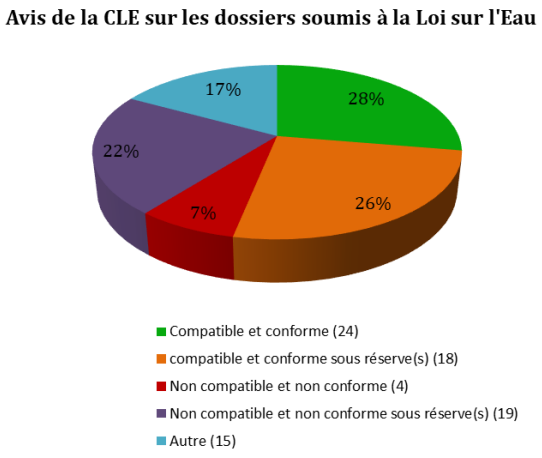

Figure 7 : Répartition des avis de la CLE

Le SMIDDEST est désormais sollicité également pour donner des avis sur les schémas de cohérence territoriaux et par effet domino parfois les PLU/PLUi.

En 2021, la cellule d'animation du SAGE a produit un avis sur les documents suivants :

- PLU de Macau
- PLU de Saint-Thomas-de-Conac

#6/ MISE EN RESEAU – ANIMATION DU TERRITOIRE

Afin d'assurer la mise en œuvre du SAGE, et dans le but d'assurer un suivi et une représentation du SAGE dans les différents dossiers en cours sur le territoire, Valérie Briche et Ronan Gaudin ont rencontré de nombreux acteurs et participé à de multiples réunions (hors réunions internes), auxquelles s'ajoutent les réunions d'échange auxquelles a participé la chargée de mission Zones Humides du SAGE, reunions listées ci-avant.

Réunions et acteurs sollicités	**Suites à donner le cas échéant**
Comité de pilotage Aménag'eau mené par le Département de la Gironde	Présentation par le SMIDDEST de la note d'enjeux du SAGE EGma et du stage de valentin Charlier concernant l'intégration des enjeux eau dans les documents d'urbanisme
Réunion de présentation des missions de l'Agence Régionale de la Biodiversité	Echange entre les deux structures sur les missions de chacune
Réunion de présentation de l'association Water family	Suite à cette rencontre, le SMIDDEST a été intégré au comité de pilotage d'un projet pédagogique sur le thème de la Garonne. Le projet est davantage expliqué sous le tableau[1]
Présentation des actions en cours dans le cadre du Plan de gestion des sédiments auprès du Conseil scientifiques de l'Estuaire	Certains scientifiques ont intégré les comités techniques liés à ces actions afin d'améliorer les protocoles, les études à mener.
Echange avec le conservatoire des espaces naturels et le Parc Naturel marin mers des Pertuis	Volonté de travailler sur le sujet des carrelets, de la sensibilisation des pêcheurs. Le SMIDDEST a évoqué la tentative de travailler sur le sujet en 2014 (observatoire halieutique notamment) et le fait que des carnets de pêche avaient été initiés. L'action n'avait pas vraiment aboutie. Actuellement l'échange n'a pas donné suite à une quelconque action.
Journée Animateurs SAGE Adour-Garonne – Présentation du SDAGE 2022-2027 et de l'étude sur le changement climatique (Life Eau et Climat).	Cette présentation permet notamment d'identifier les « nouveaux » leviers du SDAGE qui devront être repris dans le SAGE.
Réunion du ScoT du Grand Cubzaguais	L'idée est de favoriser l'intégration des enjeux eau dans les documents d'urbanisme. Le SMIDDEST assiste aux réunions lorsqu'il le peut et se tient disponible auprès des collectivités en amont et au cours des démarches.
Réunion de lancement concernant l'actualisation du PPG du bassin de la Livenne animé par la Communauté de Communes de l'Estuaire	Lors de cette réunion est fait un état des avancées liées à la thématique au plan de gestion. Sont présentées les actions menées sur le cours d'eau (travaux, animation, études).

Comité Départemental d'Information et de Suivi des Opérations de Dragages et Comité de Pilotage relatif à l'élaboration du Schéma de Gestion des Sédiments de Dragage de la Mer des Pertuis.	
Rencontre Baptiste Berthomé, nouveau technicien de la CARA	Echange sur les missions de chacun
Echange avec la directrice du SYLOA qui porte le SAGE Estuaire de la Loire	Ils sont en phase de validation de leur SAGE révisé, procédure qu'ils ont entamée en 2015. L'objectif était d'échanger sur la stratégie qu'ils ont suivie et d'avoir un retour d'expériences à ce sujet
Rencontre de Lisa Perrot, nouvelle chargée de mission planification au sein de la DDTM Gironde	Echange sur les missions de chacune et discussion sur comment nous pourrions travailler ensemble.
Colloque Eau et Urbanisme à Toulouse organisé par l'ANEB et le SMEAG	Ce colloque proposait à la fois des séances plénières avec des représentants du gouvernement, des ateliers participatifs et des visites de sites. Ce que nous pouvons retenir c'est l'importance du duo élu/technicien dans la réussite des projets et la volonté politique. La sensibilisation d'élu à élu semble également être plutôt efficace. De nombreuses idées ont été présentées avec des retours d'expériences particulièrement intéressants (concertation publique, restauration de milieu, formations des élus). L'acculturation du citoyen est particulièrement intéressante pour qu'il puisse ensuite être à même de rebondir sur des sujets mais cela demande du temps (animation consacré) et de bien cibler les objectifs.
Echange Parc Naturel Marin Estuaire de la Gironde et mers des Pertuis	Présentation de leur étude sur le maigre « évaluation de la pêche de loisir du maigre au sein du territoire du parc ». Dans le SAGE il existe une disposition qui prévoit la préservation des populations de maigre. Les échanges ont permis de se tenir informé des actions en cours sur cette thématique et quels sont les tenants et les aboutissants. Le rapport en question est consultable en suivant le lien suivant : https://plan-gestion.parc-marin-gironde-pertuis.fr/action/143
Colloque UNICEM	Ce colloque était centré sur le développement durable de la filière. Les sujets évoqués ont notamment concerné l'intégration du milieu lors de l'activité et une fois celle-ci fini (restaurations de gravières, devenir de la zone). Le recyclage des déchets a également été abordé. Ont été présentés les efforts fournis par la profession ainsi que les points qu'il reste à améliorer.

Comité régional LIFE ARTISAN : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature – Office Français pour la Biodiversité	Le SMIDDEST avait été sollicité pour intégrer ce comité de pilotage (ce qui est fait). Le projet prévoit de promouvoir les solutions fondées sur la nature sur les territoires. Le comité a pour objectif de monter un plan d'actions à ce sujet. En parallèle, l'OFB propose d'accompagner deux collectivités (par l'intermédiaire d'un bureau d'études) afin de favoriser les pratiques d'agroécologie sur le territoire. Le SMIDDEST doit se positionner en 2022 pour s'inscrire ou non dans cet accompagnement. Pour plus de détails concernant ce projet, vous pouvez contacter la cellule d'animation du SAGE. Pour information : https://www.ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan
Echange avec Alicia Kaci, nouvelle chargée de mission « poissons migrateurs » et « qualité de l'eau » au sein du SMEAG.	Echange entre structures, identification d'axes d'études potentiellement communs.
Restitution étude CARTOHECO du parc naturel marin Estuaire de la Gironde : mesurer et cartographier les surfaces d'herbiers de zostères naines, de prés salés et de champs de macroalgues.	Dans le cadre du SAGE, est présent un enjeu concernant les habitats benthiques. Assister à la réunion permet de se tenir informée des études réalisées à ce sujet.
Colloque Eau et Agriculture à Toulouse organisé par l'Agence de l'Eau entre autres et les chambres d'agriculture	Il existe des structures sur notre territoire qui agissent afin de promouvoir une agriculture plus vertueuse. Le SMIDDEST, dans le cadre du SAGE, ne s'est pas encore positionné sur ces sujets mais une réflexion est en cours. Aussi, assisté au colloque a permis de suivre les actualités à ce sujet, d'avoir des retours d'expériences.
Présentation du projet LIFE rivière Dordogne présenté par EPIDOR	Ce projet vise à conserver et restaurer des milieux naturels rares et menacés de la Dordogne. Sont envisagés à la fois des travaux et des sessions de sensibilisation y compris des riverains. Assister à la présentation permet de savoir ce qui se fait en termes de restauration de grand fleuve et y compris à proximité de notre territoire.
Projet scientifique CAPTURE présenté par IFREMER : caractérisation et paramétrisation de la turbidité dans l'estuaire	Le projet s'étend sur environ 3 ans. Le smiddest pourra valoriser les résultats et surtout rebondir sur ceux-ci en termes de leviers d'actions le cas échéant. Le projet tend notamment à comparer les résultats sur plusieurs estuaires.
Echange avec Yohanna Cabaret, chargée de mission au sein d'AcclimaTerra	Acclimaterra est une association composée de scientifiques portée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Ils ont notamment produit des rapports et cahiers thématiques sur le changement climatique et réalisent des conférences auprès des élus (notamment au sein de conseils). Etant donné le souhait de la CLE de poursuivre les réflexions sur le changement climatique dans le cadre du SAGE un échange a été organisé avec la chargée de mission. Ils se tiennent à disposition pour faire une présentation en Bureau de CLE ou au sein des collectivités. Plus d'informations : https://www.acclimaterra.fr/

Comité de pilotage Natura 2000 de la Communauté de Communes de l'Estuaire	Lors de cette réunion est fait un état des avancées liées à la thématique Natura 2000.
[1]Projet water family	Cette association a pour mission d'éduquer à la préservation de l'eau, de notre santé et de l'ensemble du vivant. Depuis 2009, elle développe notamment des programmes pédagogiques complets pour les scolaires, les entreprises et les événements. Le tout avec une approche d'éducation positive et une valorisation des bonnes pratiques. Dans le cadre d'un projet qui porte sur la Garonne, l'association a contacté le SMIDDEST. En effet, l'objectif est de communiquer sur ce fleuve à la fois pour mettre en lumière les richesses en termes de biodiversité notamment mais aussi pour exposer les enjeux (quantité, qualité, aménagement,…) le tout à destination d'un public plutôt jeune. Le SMIDDEST est membre du comité de pilotage du projet (au même titre que la SABOM, le SMEAG ou encore l'agence de l'eau Adour-Garonne) et participe dans le cadre de l'élaboration de ces outils de communication qui se décompose en : - Un livre « je suis le héros », - Un escape game. Le projet a débuté en 2021 et sera finalisé au cours de l'été 2022. Des thématiques comme les zones humides, le bouchon vaseux ou encore les inondations sont abordées dans ce livre

Tableau 2 : Participation à des projets ZH avec les partenaires

Chapitre 2

PLAN D'ACTIONS DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Animation du PAPI Estuaire de la Gironde

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

1/ ANIMATION DU PAPI ESTUAIRE DE LA GIRONDE

En 2021, l'animation du PAPI a permis de finaliser de nombreuses études menées sous maîtrise d'ouvrage du SMIDDEST. Les études à caractère général permettant de préciser la vulnérabilité du terriotire ou d'améliorer la connaissance ont donc presque toutes été achevées. Une partie importante de l'animation a consisté à établir le dossier de premier avenant du PAPI qui a été déposé pour instruction début décembre auprès des services de l'Etat.

// MISSION D'ANIMATION DU PAPI

Le SMIDDEST étant un Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), la prévention du risque inondation fait partie de ses missions principales. Une mission d'animation spécifique autour de l'enjeu « Inondation » a donc été mise en place.
La chargée de mission "Prévention du Risque Inondation" du SMIDDEST a pour missions principales :

- Coordination et pilotage du PAPI de l'Estuaire de la Gironde labellisé en 2015,
- Pilotage des actions du PAPI sous Maîtrise d'Ouvrage directe du SMIDDEST,
- Expertises spécifiques sur la gestion du risque, soit au travers des études menées en régie soit sous la forme d'accompagnement des collectivités sur cette thématique,
- Conformité règlementaire de dossiers sur la thématique Inondations.

En 2021, le SMIDDEST a lancé ou poursuivi 9 actions pour lesquelles il est maître d'ouvrage ou co-maitre d'ouvrage les projets menés dans le cadre de l'animation ont été les suivants :

- <u>Réalisation en régie d'action du PAPI</u> :
  - ✓ Action 1.1 - Newsletter du PAPI
  - ✓ Action 1.5 - Pose de repères de crues
  - ✓ Action 1.3 et 3.1 - Aide aux communes pour la mise en œuvre de mesures préventives et Aide à l'élaboration et à l'harmonisation des PCS
- <u>Maîtrise d'Ouvrage d'actions du PAPI complet</u> :
  - ✓ Action 1.2 et 1.8 - Mise à jour du RIG
  - ✓ Action 1.10 - Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables et des sites classés aux monuments historiques
  - ✓ Action 5.3 - Adaptation des exploitations agricoles en zone inondable
  - ✓ Action 5.5 - Réduction de la vulnérabilité des ICPE, STEP et autres sites de stockage présentant des risques pour l'homme ou l'environnement
- <u>Expertises et accompagnement sur la gestion du risque inondation</u> :
  - ✓ Extraction de données du RIG
  - ✓ Instruction des dossiers loi sur l'eau
  - ✓ Suivis d'études diverses et Accompagnement des collectivités.

// ANIMATION DU PAPI ESTUAIRE DE LA GIRONDE

§ Animation proprement dite

Le SMIDDEST, en tant que porteur du PAPI Estuaire de la Gironde, assure le suivi et l'animation du programme ainsi que le suivi des subventions auprès des financeurs. Dans ce cadre, plusieurs réunions ont été organisées autour du pilotage du PAPI :

- Comités techniques du PAPI : le 27 janvier 2021, le 23 juin 2021,
- Comité de pilotage du PAPI : le 6 juillet 2021.
- Réunions avec la DDTM pour préparer l'avenant n°1
- Réunions individuelles ou en trinôme, accompagné de la DDTM, avec les maitres d'ouvrage du PAPI initial et ceux souhaitant intégrer l'avenant pour construire le dossier d'avenant n°1
- Rédaction du dossier d'avenant n°1 du PAPI de l'Estuaire (bilan technique, rapport d'avenant, annexe financière, planning, programme d'actions, etc.)
- Le dossier d'avenant a été déposé en décembre 2021.

§ Accompagnement des Maîtres d'Ouvrage d'actions du PAPI

Le SMIDDEST est également présent aux réunions de lancement et de suivi des différentes actions inscrites dans le PAPI, réalisées par les autres maîtres d'ouvrages (Bordeaux Métropole, SPIPA, SMBVAM, Département de la Gironde, SIBV Pointe Médoc et Département de la Charente-Maritime). Sa chargée de mission participe au suivi des actions non inscrites dans le PAPI, mais qui participent à la gestion du risque inondation sur l'Estuaire et qui s'intégreront peut-être à un futur PAPI.

§ Action 1.1 – Newsletter du PAPI

La newsletter du PAPI est une lettre d'information à destination des élus et partenaires au sens large sur l'avancement du PAPI, diffusée aux membres du Comité de pilotage et du comité technique du PAPI, aux communes du territoire du PAPI (maire et services techniques), aux gestionnaires d'ouvrages ainsi qu'à diverses associations (riverains, protection de l'environnement, etc.). Deux newsletters ont été envoyées en 2021.

Figure 8 - Cinquième numéro de la newsletter du PAPI de l'estuaire de la Gironde

2/ PILOTAGE DU PAPI ESTUAIRE DE LA GIRONDE

/ REALISATION EN REGIE D'ACTIONS DU PAPI

§ Action 1.3 et 3.1 – Aide aux communes pour la mise en œuvre de mesures préventives et aide à l'élaboration et à l'harmonisation des PCS

Cette action a été réalisée en 2017. Toutefois, à l'occasion de la rédaction de l'avenant n°1 un questionnaire a été transmis à l'ensemble des communes du PAPI afin de faire un bilan de la réalisation et de la mise à jour des PCS et des DICRIM sur l'Estuaire. Un tiers des communes ont répondu. L'envoi du questionnaire a été complété par des contacts pris auprès des communes non-répondantes afin de compléter le bilan.

§ Action 1.5 – Pose de repères de crues

Pour conserver la mémoire locale des crues et faciliter la prise de conscience du risque inondation pour les habitants, l'opération consiste à mettre en place des repères de crues sensibilisateur sur les communes bordant l'estuaire, pour les événements de 1999 et 2010, qui constituent les plus hautes eaux connues sur le territoire.

Ces repères seront accompagnés de panneaux explicatifs sur le risque inondation.

Le nombre de sites ciblés pour le développement de cette action est de 26, pour une pose de 32 repères de crue certains sites en comprenant plusieurs. Chacune des communes a été rencontrée. Le projet de panneau explicatif et sa conception leur ont été présentés. Les repères et les panneaux explicatifs ont été livrés aux communes. Au total 22 repères ont été posés au cours de l'année 2021.

Une fois, cette phase achevée, une seconde démarche de pose a été lancée auprès de communes qui n'en n'avaient pas encore bénéficié. Les sites ont été validés avec les communes et le géomètre est passé faire les relevés. Au total, il s'agit de 7 nouveaux sites. Les repères seront posés au cours du premier trimestre 2022. Deux sites, le Fort Médoc et Blaye, ont nécessité de faire un dossier de demande préalable auprès des architectes des bâtiments de France. Ces demandes ont été validées.

Montant de l'opération : 30 000 €TTC
Financement : FPRNM 15 000 €, SMIDDEST 15 000 €TTC
Durée : Toute la durée du PAPI

§ Action 1.6 – Préparation d'un PAPI n°2

Pour pérenniser une démarche partenariale de gestion du risque inondation sur l'Estuaire de la Gironde, il est nécessaire de réaliser des études, afin de préparer le futur programme d'action du PAPI n°2. Ainsi, ces études vont être inscrites dans l'avenant en cours d'élaboration et qui a été déposé pour instruction en décembre 2021.

En effet, les connaissances acquises ne permettent pas de répondre aux exigences inscrites dans le cahier des charges PAPI 3 publié en 2017, complété par le cahier des charges PAPI 3 2021.

Ce nouveau cahier des charges recommande de définir et justifier les choix d'un scénario global et des aménagements proposés en s'attachant à :

- Etudier des solutions alternatives, particulièrement entre prévention / protection,
- S'assurer d'un niveau de maturation suffisant des projets d'aménagement par la réalisation d'un PAPI d'intention préalable,
- Construire et argumenter la stratégie globale de gestion du risque par une concertation locale importante.

Pour répondre à ces nouvelles exigences, l'avenant 1 au PAPI initial vient inscrire de nouvelles actions afin d'améliorer la caractérisation de la vulnérabilité du territoire, tant dans les composantes de l'aléa que dans les enjeux soumis au risque. Ainsi, les sujets suivants vont être approfondis:

- Extension de la connaissance de l'aléa : première caractérisation de l'aléa ruissellement, prise en compte de l'effet du changement climatique sur les aléas
- Approfondissement de la connaissance de la vulnérabilité : le PAPI actuel s'est focalisé sur les diagnostics du bâti, de diverses typologies ; néanmoins, il semble pertinent d'approfondir la vulnérabilité des centres et structures névralgiques ainsi que des points clé de la gestion de crise (réseaux, activités économiques) du bassin de vie.

Des réflexions ont été menées dans le cadre des comités techniques afin de dimensionner les études préparatoires au prochain PAPI. Après discussions, ces études ont donc été inscrites au projet d'avenant, déposé en décembre 2021, et seront lancées une fois l'avenant labellisé.

Montant de l'opération :
Concertation : Coût = 50 000 € T.T.C
Elaboration du schéma d'aménagement : Coût = 120 000 € TTC
Etude juridique : coût = 12 000 € TTC
AMC : Coût = 120 000 € TTC
Financement : FPRNM 50%, SMIDDEST 50 %
Durée : 2021-2023

// MAITRISE D'OUVRAGE DE CERTAINES ACTIONS DU PAPI

§ Actions 1.2 et 1.8 – Améliorer le Référentiel Inondation Gironde (RIG)

Le RIG est un outil d'aide à la décision vis-à-vis des orientations globales et locales d'aménagement, fondé sur une connaissance précise des caractéristiques morphologiques du territoire et une modélisation hydraulique des principaux phénomènes dynamiques de crue influençant directement les inondations.
L'objectif des actions 1.2 et 1.8 du PAPI est de :

- Pérenniser et mettre à jour la base de données du RIG
- Améliorer le modèle du RIG pour le rendre le plus fidèle à la réalité possible

Figure 9 RIG 2020

La base de données est agrémentée de nouvelles données de manière systématique dès lors qu'une étude est réalisée sur l'estuaire.
Une mise à jour du RIG est nécessaire afin que le référentiel représente de la manière la plus précise le risque inondation sur l'estuaire. Pour cela, le SMIDDEST a conventionné avec le CEREMA pour qu'il réalise cette mission, cette convention a conduit à la conception du projet de RIG2020. Le nouveau modèle est, tout comme le précédent, développé sous Télémac 2D, logiciel libre. Les premières mises à jour initiées en 2020 ont été affinées en 2021, comme un meilleur maillage des systèmes d'endiguements ou l'intégration des îles et des ponts. Le modèle est aujourd'hui en phase de test en fonction de différents scénarios d'inondation. Une modélisation plus précise a été réalisée sur la Métropole, afin de mieux représenter les zones denses et de rendre le RIG plus adapté dans le cadre de prises de décisions en matière de projets d'aménagement.
Des réunions sont organisées régulièrement avec l'ensemble des gémapiens et maitres d'ouvrage du PAPI pour les informer de l'avancée de l'action et pour prendre en compte leurs besoins et projets.

Montant de l'opération : 150 000 €TTC
Financement : FPRNM 75 000 €, Région 30 000€, SMIDDEST 30 000 €TTC et Département Gironde 15 000 €
Durée : 24 mois, de 2020 à 2022

§ Action 1.10 – Diagnostic de vulnérabilité des bâtis isolés inondables et des sites classés aux monuments historiques

Le premier objectif de ce travail est d'identifier les bâtis isolés vulnérables aux inondations sur l'ensemble de l'estuaire, travail initié au cours du PAPI d'intention. Un diagnostic sur plus de 2038 bâtiments a été réalisé et leur vulnérabilité a été définie en fonction de la hauteur qui concerne le bâti et la présence ou non d'une zone refuge. Ces résultats ont été transmis aux collectivités de l'estuaire. Dorénavant, nous possédons une connaissance exhaustive des bâtis vulnérables au risque inondation.

Le deuxième objectif visait à analyser la vulnérabilité des monuments historiques, action lancée en 2020 et réalisée en 2021. 10 monuments historiques avaient été ciblés lors d'une étude préliminaire. La première phase de l'analyse de la vulnérabilité des monuments historiques a consisté en une phase de terrain afin de relever la cote NGF de chaque monument. Un entretien avec les gestionnaires des bâtiments a été réalisé pour compléter l'analyse documentaire. L'analyse de leur vulnérabilité a été réalisée.

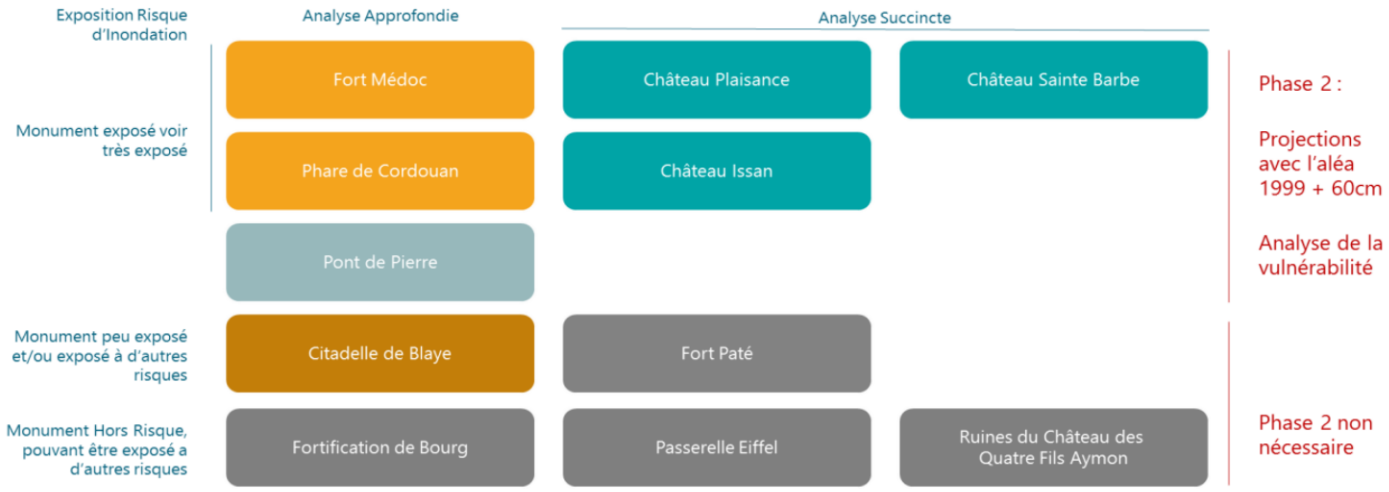

Figure 10 Résultats de l'analyse succincte de la vulnérabilité des sites

Pour les sites les plus vulnérables, une analyse plus fine a été effectuée. A la suite, des recommandations ont été émises, elles ont été transmises aux gestionnaires des sites. Cette action est désormais terminée.

Montant de l'opération : 50 000 €TTC
Financement : FPRNM 25 000 €, SMIDDEST 25 000 €TTC
Durée : 2018-2021

§ Action 5.3 – Adaptation des exploitations agricoles au risque inondation

L'activité agricole occupe une place importante sur le territoire estuarien et notamment au sein des zones inondables. Or, l'activité, comme toute activité économique, est plus ou moins vulnérable en fonction de nombreuses spécificités (localisation, type d'activité, type de bâtiment…).

Il est donc apparu nécessaire d'évaluer la vulnérabilité de l'activité agricole au regard du risque inondation. La particularité de l'estuaire est d'être soumis à des inondations fluvio-maritimes dont il faut analyser l'impact sur l'activité en fonction de différents paramètres. Après avoir étudié cet impact, il sera proposé des mesures de réduction de la vulnérabilité sur l'activité (étude de faisabilité technique et économique de ces propositions).
Les Chambres d'Agriculture de Gironde et de Charente-Maritime ont élaboré une typologie des exploitations présentes sur l'estuaire. Cette typologie a permis de cibler des exploitations représentatives pour réaliser les 30 diagnostics prévus dans le cadre de l'action. Les diagnostics sont en cours de réalisation. Le rendu est prévu pour fin janvier-début février 2022.

Montant de l'opération : 40 000 €TTC Financement : FPRNM 20 000 €, SMIDDEST 20 000 €TTC Durée : 2019-2022

§ Action 5.4 – Elaboration et dépôt d'un projet européen « Résilience des territoires : comment associer les populations pour se préparer à une inondation »

Compte tenu du projet d'avenant à la convention cadre du PAPI estuaire prévu pour 2021 et de l'impossibilité à mener l'action 5.4 telle qu'elle fut définie à l'origine (2015), il est envisagé de proposer une modification de cette fiche action.

Ainsi, les maitres d'ouvrage initialement engagés, le CD33, BxM et le SMIDDEST se sont réunis afin de co-construire une nouvelle fiche action qui réponde mieux à leurs besoins et à ceux du territoire estuarien. Ainsi, il ne s'agit plus de mettre en place un appel à projet vers les collectivités mais de réaliser un conventionnement type « recherche/innovation » entre les maîtres d'ouvrage, les experts et le territoire d'étude.
L'objectif de l'action sera de rendre possible l'association de la population à la gestion du risque inondation; en construisant un socle d'échange/partage solide entre citoyens/élus/experts/Etat (par un travail de terrain en psychologie du risque) et en développant une appropriation d'outils de prévention, prévision au plus près des territoires vulnérables. Il s'agit au final d'améliorer la résilience sociale du territoire face au risque d'inondation.
Dans ce cadre, une réunion a été organisé entre les trois maitres d'ouvrage et l'université de Grenoble, ainsi que le CEREMA, qui vont accompagnés les maitres d'ouvrage dans la future action. Cette réunion a permis de valider la nouvelle fiche action présentée à l'avenant n°1 du PAPI de l'Estuaire de la Gironde.

§ Action 5.5 – Réduction de la vulnérabilité desICPE, STEP et autres sites de stockage présentant des risques pour l'homme ou l'environnement

L'estuaire est concerné par un grand nombre d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) situées en zone inondable. Ces installations représentent un risque majeur en cas d'accident pour la sécurité des personnes mais aussi pour l'environnement. Par effet domino, un site impacté par des inondations peut provoquer des catastrophes en chaines (explosions, incendie, polluants, etc.). Il est donc indispensable d'étudier et d'envisager la mise en place de protections individuelles pour chaque site concerné par les inondations.

Les ICPE sont déjà inspectées régulièrement par la DREAL. 12 STEP et sites de stockage ont été identifiés comme vulnérables lors du PAPI d'intention.
Sur la base de ce recensement, les gestionnaires des sites ont été contactées afin de savoir s'ils souhaitaient s'engager dans la démarche de diagnostic de vulnérabilité. Certains d'entre eux ont refusé et d'autres ont proposé des sites qui ont été ajouté à l'action. Ainsi, la présente action consiste à réaliser l'étude préalable à la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité sur 17 sites sensibles.
Un bureau d'étude a été recruté. Il a réalisé une analyse succincte des sites qui n'avaient pas été étudiés lors du PAPI d'intention, cette étude a permis d'écarter des sites non vulnérables. Ainsi, c'est sur la base de 13 sites que ce sont déroulés les diagnostics approfondis au cours du mois d'octobre. Les comptes-rendus des diagnostics ont été rédigés. La phase de définition des recommandations est en cours. cette action est prévue pour s'achever début 2022.

3/ ECHANGES TECHNIQUES SUR LE RISQUE INONDATION

// EXPERTISES

§ Traitements sur le RIG

Les données issues du RIG (propriété du SMIDDEST) doivent être systématiquement utilisées dans toutes les études réglementaires d'aménagement en lit majeur de l'estuaire. Dans ce cadre, le SMIDDEST assure gratuitement l'extraction et la fourniture des données pour tous les maitres d'ouvrages sauf l'Etat (pris en charge par le CEREMA). Le SMIDDEST a élaboré une convention de mise à disposition des données du RIG aux maitres d'ouvrages qui effectuent des études hydrauliques sur le territoire estuarien. Elle permet de fournir des données d'entrées du modèle (maillage, topographie et condition aux limites) sous certaines conditions (notamment un engagement de remise des données acquises).
En 2021, des jeux de données ont été fournis à différents acteurs. Nous pouvons par exemple citer, un prestataire de Bordeaux Métropole dans le cadre de travaux sur le Pont de Pierre, ou alors d'un bureau d'études qui réalise les études sur Chenac-saint-Seurin-d'Uzet, où vont être réalisés des travaux de restauration et de rehausse de systèmes d'endiguement.
Ponctuellement, des données sont mises à disposition des collectivités pour des questions précises.

§ Suivis d'études

En tant qu'EPTB, partenaire et expert hydraulique, le SMIDDEST est sollicité pour participer à de nombreuses réunions, en dehors de celles organisées dans le cadre du PAPI, ou au suivi des actions non inscrites dans le PAPI, mais qui contribuent à la gestion du risque inondation sur l'Estuaire (et qui s'intégreront peut-être à un futur PAPI). En 2021, la chargée de mission "a-t-elle ainsi participé à :

- Suivi du projet Adapto (vers une gestion souple du trait de côte) porté par le Conservatoire du Littoral sur l'Ile Nouvelle et sur Mortagne-sur-Gironde
- Participation à la mise en place de la SLGRI du littoral charentais-maritime
- Suivi de la mise en place d'une plateforme mutualisée d'outils de modélisation portée par le Grand Port
- Avis sur différents PLU : Macau, Saint-Thomas-de-Conac
- Avis sur des PPR Inondation : Embouchure et Nord-Gironde, Ludon-Médoc
- Suivi du Plan de gestion des îles affectées de l'Estuaire
- Suivi des études sur la reconnaissance du système d'endiguement du Grand Cubzaguais
- Suivi de l'élaboration du SCOT du Grand Cubzaguais
- Suivi des Plans de gestion des marais d'Arcins-Soussans, Labarde-Cantenac
- Suivi et avis sur la création d'un livret pédagogique sur la Garonne à l'initiative de la WaterFamily

// PARTICIPATION A DES SEMINAIRES ET COLLOQUES

En 2021, la chargée de mission PAPI a participé à divers séminaires et conférences :

- Participation à divers séminaires/conférences/colloques/formations.
    - COPIL (intervention) et séminaire Aménag'Eau
    - Atelier ruissellement (ANEB)
    - Webinaire Inondation et PCS (IRMA et MIIAM)
    - Séminaire post catastrophe inondation (IRMA et MIIAM)
    - Colloque Eau et Aménagement (ANEB)
    - Séminaire de clôture du projet Valorisons les Rives de l'Estuaire (Conservatoire du littoral)
    - Séminaire en vue de l'élaboration de la stratégie Gemapi de Bordeaux Métropole
    - Webinaire sur les ouvrages hydrauliques et les systèmes d'endiguement (DREAL)
    - Forum Eau et agriculture (Agence de l'Eau)
- Le SMIDDEST a recruté un stagiaire sur une durée de 4 mois afin de mener un travail sur les indicateurs du changement climatique. Le suivi de ce stagiaire a consisté en la participation à diverses réunions, en la relecture des pré-rapports et rapports et en la participation à la soutenance.
- Participation aux 3 CLE du SAGE qui ont eu lieu en 2021.
- Participation et suivi du Comité Régional du projet Life Artisan

4/ ASPECTS REGLEMENTAIRES DE LA GESTION DU RISQUE INONDATION

// INSTRUCTION DES DOSSIERS LOI SUR L'EAU

Depuis l'approbation du SAGE, la CLE est sollicitée pour avis sur les dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau) des projets du territoire. La partie « inondation » est analysée par le chargé de mission de cette thématique.
En 2021, 5 dossiers ont fait l'objet d'une analyse concernant cette thématique. Ils sont présentés ci-dessous, ainsi que l'avis donné pour chaque dossier :

Dossiers instruits	Avis sur la thématique Inondation
Quartier La Maréchale Saint-Seurin de Cadourne	Demande de compléments
ZAC des quais de Floirac	Compatible et conforme
Projet de Méthaniseur Ambarès Bassens	Demande de compléments
ZAC Saint-Jean-de-Belcier	Demande de compléments concernant l'impact sur les infrastructures
Pont Simone Veil Floirac	Demande de compléments sur les mesures compensatoires

Tableau3 : Avis sur la thématique Inondation des dossiers règlementaires inscrits

Chapitre 3

GESTION DU PHARE DE CORDOUAN

Gestion du phare de Cordouan

Cette opération a bénéficié du soutien financier de

Gironde LE DÉPARTEMENT

la Charente Maritime

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

1/ MISSIONS DU SMIDDEST DANS LA GESTION DU PHARE DE CORDOUAN

En 2021, l'évènement majeur concernant la gestion du phare de Cordouan est l'inscription du Bien à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. De façon corollaire, la marque « Phare de Cordouan » a été déposée et lancée afin de préserver l'image du phare. La mise en tourisme, a été marquée par le redémarrage d'une forte fréquentation, favorisée par la levée des contraintes liées au contexte sanitaire et boostée par la médiatisation du classement UNESCO. Elle a également obtenu le label « Qualité Tourisme ». Le renouvellement du marché de concession pour la desserte du phare a aussi été une étape importante pour l'activité.

Les missions assurées par le SMIDDEST autour du phare de Cordouan résultent de deux démarches contractuelles :

- Gestion du phare de Cordouan

Par AOT en date de 2010, l'Etat propriétaire du phare de Cordouan, a confié au SMIDDEST le gardiennage, l'entretien et la gestion du fonctionnement de la base vie du phare ainsi que sa mise en tourisme. Le gardiennage et l'entretien de la base vie correspondent à des dépenses salariales (4 gardiens de phare se relaient à l'année sur site par binôme) ainsi qu'à des dépenses de fournitures (matériels, fluides, coûts de maintenance…) inhérentes au fonctionnement des équipements du site.

- Mise en œuvre du plan de gestion Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Le SMIDDEST est dorénavant, depuis juillet 2021, en charge de la mise en œuvre du plan de gestion patrimonial, qui découle de l'inscription du phare au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Toutefois, le SMIDDEST avait déjà engagé des actions répondant aux objectifs de ce programme, dès la phase de candidature, afin de fédérer les acteurs locaux et de consolider la démarche qui a mené à l'inscription. Les axes de travail qui étaient déjà engagés avant l'inscription, portaient sur la« Maîtrise et qualification du développement touristique » du phare ; le second sur la "Transmission et le partage du Patrimoine" au travers d'actions de médiation culturelle et artistique".

© Dominique ABIT

2/ GESTION TOURISTIQUE

// LA SAISON TOURISTIQUE

La saison 2021 au phare a démarré tardivement, le mercredi 19 mai pour raisons de crise sanitaire. Pourtant la fréquentation enregistrée est particulièrement satisfaisante.

§ CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Période d'ouverture

Le phare a été ouvert au public du 19 mai au 30 octobre 2021. La saison était incertaine du fait du contexte sanitaire. Des mesures spécifiques et un protocole d'accueil adapté ont été mis en place pour limiter la diffusion de la COVID-19 et pour maintenir le phare ouvert au public jusqu'à la fin de la saison. Toutefois, les horaires de marée ne permettaient pas d'ouvrir le 31 octobre et le 1er novembre comme il est d'usage en théorie.

Grille tarifaire

La grille tarifaire en vigueur est la même depuis 2019.

Tarifs 2019-2021	Entrée au phare	Traversée Vedettes La Bohême	Traversée Croisières La Sirène
BASSE SAISON (hors juillet/août)			
Tarif unique	7 €	37 €	36 €
Tarif groupe (20 pers. minimum)	6 €	36 €	34 €
Tarif scolaires	5 €	25 €	24 €
HAUTE SAISON (juillet/août)			
Tarif plein	15 €	34 €	34 €
Tarif réduit (enfant – 16 ans)	10 €	32 €	33 €

Tableau 4 : Tarifs 2019-2021

Organisation des visites

L'organisation des visites s'articule autour de trois points clés : qualité de l'accueil et de la visite / sécurité / gestion des flux. Une équipe est dédiée à la mise en œuvre de cette organisation.
En basse saison, deux gardiens assurent seuls l'accueil, les visites et la gestion des flux. Un agent accueil/sécurité est envoyé en renfort sur site les weekends de mai, juin et septembre, et les jours de forte affluence.
En haute saison, en plus des deux gardiens, deux agents accueil/sécurité sont présents tous les jours pour permettre de fluidifier au maximum les visites tout en assurant le respect des quotas (49 personnes maximum en simultanée dans la tour) et des mesures de gestion des flux spécifiques ainsi que de mesures sanitaires.

Les questionnaires de satisfaction sont unanimes sur l'accueil sur le phare par les gardiens et le personnel saisonnier. **100 %** des répondants se disent très satisfaits ou satisfaits !

Visites thématiques

Des visites thématiques ont été proposées 1 fois par mois hors saison. Ces visites étaient limitées à des groupes de 15 personnes (par bateau) et commercialisées 5 € en supplément du billet classique.
La communication, les réservations et la vente ont été assurées par le SMIDDEST. Une chargée de mission était sur place à chaque visite en renfort car un gardien était occupé avec le groupe en visite thématique.

§ DONNEES DE FREQUENTATION

La fréquentation enregistrée en 2021 est la plus élevée depuis 2010, date à laquelle la gestion du phare a été confiée au SMIDDEST.

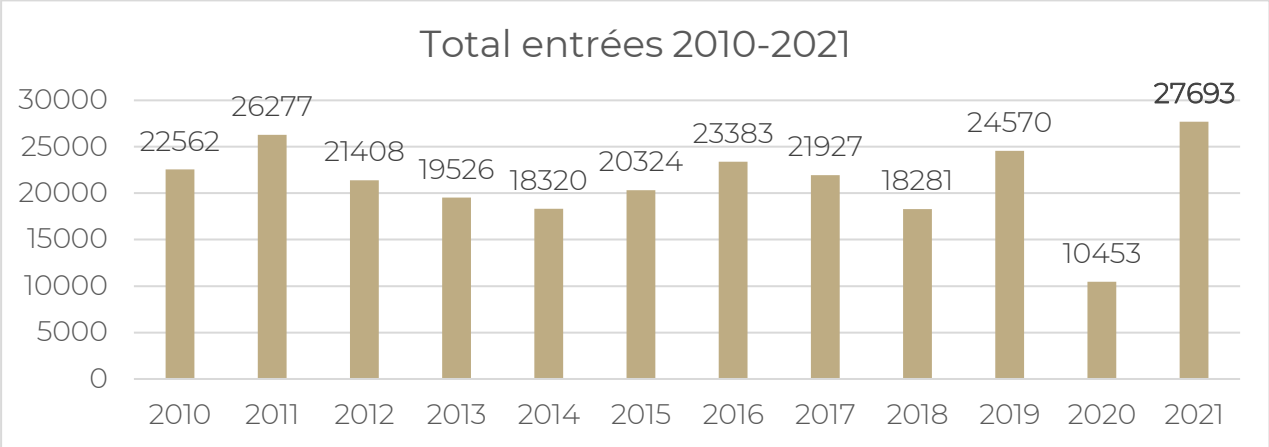

Tableau 11 : Total des entrées au phare

Ce record de fréquentation peut s'expliquer par :

- L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial qui a généré d'importantes retombées médiatiques ;
- L'expérimentation du déblocage quasi-systématique d'un quota supplémentaire dit « extra »

Détails des entrées par mois

	Nombre d'entrées
AVRIL	0
MAI	1 031
JUIN	3 523
JUILLET	6 906
AOÛT	8 256
SEPTEMBRE	5 076
OCTOBRE	2 901
TOTAL SAISON	**27 693**

Tableau 5 : Total d'entrées mensuelles en 2020

Détails des entrées par catégorie de visiteurs

Il faut noter le retour du public scolaire et groupe, quasi-absents en 2020 du fait de la crise sanitaire.
Le tarif plein (16 ans et +) représente plus de 75 % du public en haute saison.

	Tarif Unique	Groupe	Scolaires	Tarif Plein	Tarif Réduit	JEP*
AVRIL	0	0	0			
MAI	914	8	109			
JUIN	3 034	89	400			
JUILLET			162	5 149	1 595	
AOÛT				6 500	1 756	
SEPTEMBRE	4 061	575	203			237
OCTOBRE	2 444	400	57	0	0	
TOTAL SAISON	**10 453**	**1 072**	**931**	**1 1649**	**3 351**	**237**

Tableau 6 : Total d'entrées par catégories de visiteurs en 2021

**Journées Européennes du Patrimoine*

§ DESSERTE DU PHARE DE CORDOUAN

Renouvellement de la concession de service

La concession de service permettant la desserte du phare depuis 2019 arrivait à échéance en décembre 2021. Un nouvel appel d'offre a donc été lancé dans le courant de l'année.
Deux lots ont été proposés : la desserte régulière du phare au départ du Verdon-sur-mer, et de Royan.
Les deux concessionnaires ayant remporté le marché pour une durée de quatre ans (2022-2025) sont:

- Vedettes La Bohême au Verdon-sur-mer (Port Médoc)
- Croisières La Sirène à Royan.

Ils disposent tous les deux d'un chaland amphibie leur permettant d'accéder plus facilement au site. Une billetterie en ligne permet de gérer en direct les quotas de tickets mis à disposition des concessionnaires, les horaires de départ des navires etc. Les concessionnaires peuvent imprimer uniquement la quantité de tickets nécessaire en fonction du nombre de clients (impression préalable, par le SMIDDEST, de tickets qualitatifs comprenant un encart vierge destiné à l'impression de QR Codes par le concessionnaire – cf. visuel ci-dessus). Le contrôle des tickets se fait par scan par le concessionnaire au moment de l'embarquement puis par les gardiens à l'arrivée sur site.

Modèle ticket d'entrée au phare recto/verso - concessionnaire

Détail des entrées par concessionnaire

	Vedettes La Bohême (Le Verdon-sur-mer)	Croisières La Sirène (Royan)
AVRIL	0	0
MAI	397	618
JUIN	1 505	1 934
JUILLET	3 288	3 486
AOUT	3 963	3 983
SEPTEMBRE	2 377	2 586
OCTOBRE	1 270	1 628
TOTAL SAISON	**12 800**	**14 235**

Tableau 7 : Total d'entrées par concessionnaire en 2021

Les entrées concessionnaires représentent 97,6 % du total des entrées pour la saison. La répartition des entrées entre les concessionnaires est, quant à elle, toujours relativement équilibrée (47,3 % pour Vedettes La Bohême et 52,7 % pour Croisières La Sirène).

Entrées par les plaisanciers

Les plaisanciers sont les personnes débarquant sur le site par leur propre moyen et sans utiliser les navettes des concessionnaires. Ils se présentent directement à l'entrée du phare pour acheter leur ticket auprès du gardien. En cas de forte affluence, ces personnes peuvent être amenées à patienter à l'extérieur de l'enceinte (15 à 45 mn).

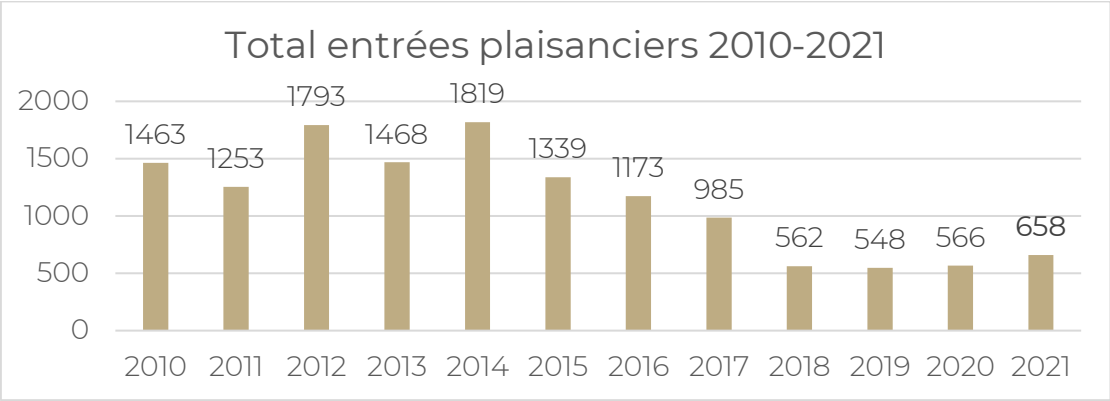

Figure 12 : Total d'entrées mensuelles en 2020

Dans le pire des cas, le gardien peut refuser l'accès s'il juge impossible de garantir à chaque visiteur un temps d'accès minimum de 30mn ou si l'arrivée des visiteurs est trop tardive par rapport à l'heure de basse mer.

Les bancs de sable ne cessent de se déplacer au grès des tempêtes hivernales et du fort courant à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Depuis 2017, le chenal d'accès se trouvant à l'intérieur des bancs de Cordouan s'est refermé rendant l'accès au site plus difficile. Le nombre de visiteurs plaisanciers se maintient. Les entrées plaisanciers ne représentent que 3,4 % du total des entrées sur l'ensemble de la saison.

§ SERVICES PROPOSES AUX CLIENTS

Espace de vente de produits souvenirs

L'espace de vente situé dans l'appartement de l'ingénieur a été ouvert du 08 juillet au 31 août. L'ouverture tardive s'explique par les difficultés à recruter un agent saisonnier.

Les gardiens pouvaient également vendre des médailles de la monnaie de Paris à la demande toute la saison, et un point de vente a été ouvert sur le stand du phare lors de l'évènement Cordouan en VUE(s) ! le 25 septembre.

Le montant total des recettes perçues au titre de la vente de produits dérivés s'élève à 7 366 € (dont 203 € lors de l'évènement).

Les trois produits les plus vendus sont les suivants :

- Médaille de la monnaie de Paris (558 unités soit 1116 € de recettes)
- Carte postale (259 unités et 193 lots de 5 soit 838 € de recettes)
- T-shirt (92 t-shirts adulte et 18 t-shirt enfant soit 1100 € de recettes)

Une réflexion sera engagée en 2022 pour développer une gamme de produits dérivés en lien avec la marque Phare de Cordouan.

Satisfaction des visiteurs

L'enquête de satisfaction reportée en 2020 a été mise en place en 2021. Elle fait suite à une enquête datant de 2016 qui avait recueillie 557 réponses (administration sur les bateaux via les agents saisonniers). **En 2021, 812 questionnaires ont été renseignés.**

Les enquêtes ont été envoyées par mail aux visiteurs au départ du Verdon-sur-Mer. La délivrance des questionnaires pour les visiteurs au départ de Royan n'a pas été permise par les Croisières La Sirène. En effet, cela nécessitait d'avoir accès aux emails des visiteurs et les croisières La Sirène ne nous ont pas permis l'accès à ces données.

Les visiteurs qui ont réservé leurs billets via l'office de tourisme Médoc Atlantique ont reçu automatiquement un sms avec le lien du questionnaire. Il s'agit d'un service payant aux frais de l'office de tourisme.

Un QR code était également présent au phare et sur le site internet du phare de Cordouan à l'attention des plaisanciers.

Cette enquête a également été envoyée aux visiteurs qui ont réservé les visites thématiques. Les réservations étant en direct, nous disposions des emails des visiteurs au départ de Royan.

- 100% sont satisfaits de l'accueil sur le phare par les gardiens et le personnel saisonnier
- 97% sont satisfaits du commentaire du gardien
- 95% satisfaits du rapport qualité prix et 98% disent recommander la visite à leurs proches

Qualité tourisme

Le phare de Cordouan et les bateaux transportant les visiteurs ont obtenu la marque Qualité Tourisme. Cette certification est le fruit d'un travail collectif et continu au service des visiteurs.

Un pré-audit a eu lieu le 18 juin. Il a été réalisé par les équipes de Charentes Tourisme et la CCI de Bordeaux. L'audit mystère a eu lieu le 14 et le 16 septembre. La note obtenue est très bonne 95.61% (moyenne nationale pour la filière sites de visite : 92.47 %)

Les vedettes La Bohême et Les Croisières La Sirène obtiennent des notes supérieures à 94 % pour les filières activités de loisirs et seront donc labellisées en même temps que le phare de Cordouan.

Les points forts relevés par l'auditrice :

- La qualité du site en lui-même
- La promotion du phare assurée par le SMIDDEST
- Un site internet qui donne envie de faire le déplacement
- Les supports d'informations sur place qualitatifs
- Une pratique des langues étrangères des gardiens
- La capacité des gardiens à animer des visites thématiques
- L'intérêt du commentaire d'accueil
- Des outils pour l'accueil du public scolaire et des familles avec des supports qualitatifs
- La présence de sanitaires
- Le bon suivi de l'E-réputation

// LES ACTIONS DE PROMOTION

§ Lancement de la marque « Phare de Cordouan »

L'État propriétaire du monument a déposé à l'INPI la marque « Phare de Cordouan ». L'exploitation de cette marque est confiée au SMIDDEST- en qualité de gestionnaire du site. Un contrat de licence de marque a été signé avec la DIRM SA.
En mars 2021, la marque Phare de Cordouan a été dévoilée lors d'un événement digital.

- Diffusion de 4 capsules vidéo présentant les valeurs associées à la marque et dévoilant petit à petit l'identité visuelle de cette marque. Une cinquième capsule vidéo a révélé la nouvelle signature du phare.
- Le nouveau site internet du phare de Cordouan a été lancé le 12 mars, jour du lancement du nouveau logo.
-

PHARE DE CORDOUAN

Petit à petit, tous nos supports de promotion sont repensés pour intégrer la nouvelle identité graphique.

§ Document d'appel

Le document d'appel a été repensé avec la nouvelle charte graphique. 60 000 exemplaires ont été imprimés.
La bourse d'échange prévue par Gironde tourisme a été maintenue en version Drive. Celle de Charentes Tourisme était réservée à leurs adhérents.

La distribution a été assurée sur les territoires de Royan Atlantique et Médoc Atlantique par les services d'IEPR (30 000 exemplaires). Le réseau des campings de Gironde affilié à Camping TV a été couvert avec 10 800 exemplaires.

§ Vidéo promotionnelle

La vidéo promotionnelle créée en 2019 a été remplacée par une nouvelle vidéo travaillée avec la DRAC et la DIRM SA pour être diffusée au comité du patrimoine mondial.
Elle a l'objectif de valoriser la valeur universelle exceptionnelle du phare de Cordouan.
Elle a été diffusée dans les hébergements touristiques de Gironde (hôtellerie et hôtellerie de plein air du réseau Camping TV), sur les réseaux sociaux, sur les bacs, à l'occasion de manifestations grand public. Elle a également été partagée avec l'ensemble des partenaires sur le territoire.

§ Réseaux sociaux

Facebook

- un compte officiel « Phare de Cordouan » qui regroupe **12 300 abonnés soit 23 % de hausse par rapport à 2020 (10 006)**
  Le post le plus regardé est la vidéo annonçant l'inscription au patrimoine mondial. Cette vidéo a été sponsorisée. Elle a été vue par 149 000 personnes.

Peu de désabonnement indiquent une ligne éditoriale qui regroupe des fidèles du phare de Cordouan. Les interactions nombreuses sur chaque post confirment cette communauté fidèle et active.

Le profil des « gardiens Cordouan » regroupe **plus de 18 800 abonnés soit une hausse de 25%** des abonnés. 43 post ont été publiés. La ligne éditoriale reste différente de la page officielle.

Les gardiens mettent l'accent sur la biodiversité, le quotidien au phare, les paysages, les travaux.

Le post le plus vu en 2021 est celui sur le panneau de la ville de Marmande (101 500 vues).
Plusieurs posts ont attiré l'attention de la presse et ont donné suite à des reportages ou des brèves dans la PQR.

Instagram

Les abonnés augmentent de 42% avec 3413 abonnés. Le post le plus vu regroupe 2180 vues. Il s'agit de la vidéo (version courte) annonçant l'inscription au patrimoine mondial.

Youtube

12 vidéos ont été mises en ligne en 2021. L'ensemble des vidéos postés sur la chaine a enregistré 11600 vues en 2021 soit 396 heures de visionnage et 104 nouveaux abonnés (333% d'augmentation).

Linkedin

La page Linkedin du SMIDDEST est à nouveau animée. Elle regroupe en fin 2021 239 visiteurs uniques et 550 vues.

§ Newsletter

Les campagnes emailing sont envoyées via la plateforme Send in blue, spécialiste français du marketing digital respectant les conditions RGPD européennes. 5 newsletters ont été envoyées en 2021 (idem en 2020). La refonte du site internet du phare de Cordouan et la mise en place par les Vedettes La Bohême d'une case pour s'abonner à la NL Cordouan nous permet d'augmenter notre audience.
Les soutiens à la candidature ont été invités à s'abonner à la Newsletter. Parmi les 13 000 soutiens à la candidature, 3000 se sont abonnés. La phase de candidature étant terminée, les autres contacts doivent être supprimés afin de respecter nos engagements et la réglementation RGPD.
L'audience compte en fin d'année **8 886 contacts (+ 56% d'augmentation).** C'est une base de données saine car le taux d'ouverture pour chaque campagne se situe entre 36 et 42 %, ce qui est supérieur à la moyenne d'ouverture des newsletters de sites culturels (moyenne 32%).

§ Site internet

Le nouveau site internet est sorti à l'occasion du lancement de la nouvelle marque en mars 2021.

L'audit qualité tourisme fait part de retours positifs sur ce nouveau site internet. En 2021 (du 12 mars au 31 décembre), le site a attiré 158 000 utilisateurs (97 800 en 2020). Les internautes se connectent principalement en France. Le deuxième pays de connexion est l'Allemagne. Cela correspond à l'une de nos clientèles étrangères principales. Nous avons également bénéficié en 2021 d'articles et de reportages dans la presse allemande. Les autres connexions internationales viennent de Belgique, de Suisse, des Etats-Unis et des Pays-Bas.

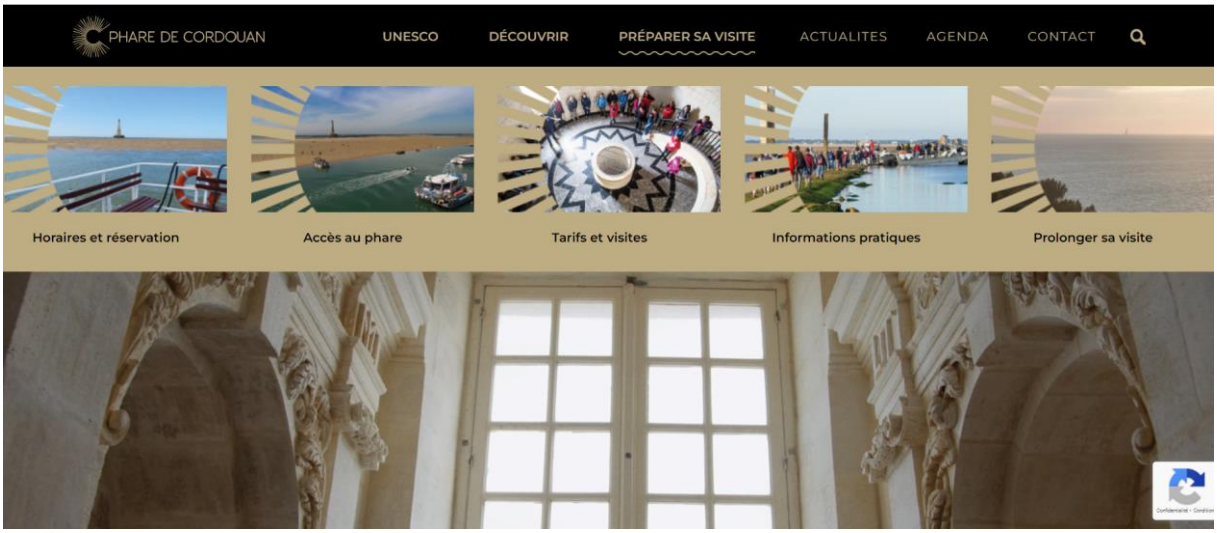

Les pics de fréquentation sur le site web correspondent à des diffusions de reportages à forte visibilité : Des racines et des ailes, médiatisation liée à l'inscription en juillet, TF1

Les pages les plus consultées sont :

TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE L'ÉC…	VUES
Phare de Cordouan - Site officiel	134 k
Horaires et réservatio... Le Phare de Cordouan	91 k
Depuis Royan - Visite... Le Phare de Cordouan	72 k
Accès au phare - Visi... Le Phare de Cordouan	65 k
Depuis Le Verdon-sur-... Le Phare de Cordouan	59 k
Tarifs et formules de v...- Le Phare de Cordouan	58 k
Agenda - Visite & Déc... Le Phare de Cordouan	34 k

§ E-réputation

L'e-réputation, ou la notoriété du phare sur internet est suivie sur les réseaux sociaux mais également sur des sites spécifiques. La notation des prestations du phare est très bonne et chaque avis reçoit une réponse personnalisée.

- Tripadvisor : note 4.5/5 – la moyenne des notes durant la période d'ouverture 2020 est de 5/5.
  Les bonnes notations et la bonne gestion de l'e-reputation a permis à Cordouan de recevoir le prix « Best of the best 2021 »
- Google Avis : note 4.8/5. De nombreuses photos sont également publiées par les visiteurs après leur visite.

§ Guides touristiques ou éditions partenaires

Un suivi de l'e-réputation a également été effectué auprès des guides touristiques privés. Des mails argumentés ont pu être envoyés lorsque les commentaires étaient critiques notamment sur le cout de la traversée.

- Petit Futé Gironde 2020/2021 : 2**

- Lonely Planet Charente Maritime Vendée 2021 : Coup de cœur « à ne pas manquer »

Nos partenaires nous ont également offert des encarts dans leurs éditions :

- Guide des activités de l'OT Royan Atlantique
- Guide de l'OT Médoc Atlantique
- Tickets du Bac de Gironde
- Route des phares de Gironde Tourisme

// LA PRESSE

§ ACCUEIL PRESSE

92 demandes presse ont été reçues en 2021 (+40% par rapport à 2020). 25 accueils sur le phare ont été organisés dont 11 nuitées au phare et 14 accueils à la marée.

3/ INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

// LA DEMARCHE

En 2016, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les collectivités et les partenaires, lance officiellement la candidature. Cette candidature émane de la volonté forte de partager la valeur symbolique, historique et architecturale de ce « monument-phare », pour le préserver, le gérer efficacement et durablement, et nouer des partenariats avec d'autres sites dans le monde.
Cette volonté de porter haut le rayonnement et la conservation de ce bien exceptionnel se concrétise aujourd'hui par une candidature à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. La candidature mobilise toute une région dans une vision pérenne, respectueuse et ambitieuse du monument et de son environnement. Elle soulève aussi un engouement des habitants et des médias.

Le SMIDDEST porte la candidature avec le représentant de l'Etat en Nouvelle-Aquitaine : Mme La Préfète.

La France ne peut présenter qu'un bien par an au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le 31 janvier 2019, le Président de la République choisit le phare de Cordouan **pour la candidature française au Patrimoine mondial de l'Humanité**. La sélection nationale est définitivement acquise ; aussi, la procédure internationale devait se dérouler sur 18 mois jusqu'en juin/juillet 2020, date initiale de la décision du Comité du patrimoine mondial.

Le Comité du Patrimoine mondial devait se réunir à Fuzhou en Chine du 29 juin au 06 juillet 2020 pour annoncer sa decision et a été reporté en juillet 2021 du fait du contexte sanitaire.

// LES ETAPES DE LA PROCEDURE INTERNATIONALE

§ INSTRUCTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature pour une inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial avait été déposé le 31 janvier 2019 dernier auprès du Centre du Patrimoine Mondial. La complétude du dossier a été validée pour ensuite être soumis à l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites), chargé d'en assurer l'évaluation scientifique et technique pour le Comité du patrimoine mondial. Puis le SMIDDEST a poursuivi son travail d'appui à l'instruction du dossier par la production de plusieurs rapports annexes de réponses aux question de l'ICOMOS.

Le 10 mai 2021, l'évaluation d'ICOMOS au sujet de la candidature du Phare de Cordouan a été publiée avec recommandation de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Le document comportait une dernière série de remarques auxquelles l'équipe du SMIDDEST a répondu avant la tenue du Comité du Patrimoine mondial.

Les COPIL se sont poursuivis en 2021 en particulier pour preparer le passage du dossier au Comité du Patrimoine Mondial puis préparer les conferences de presse et l'évènement de célébration.

§ ACCUEIL D'AMBASSADEURS DE l'UNESCO

Une délégation d'ambassadeurs auprès de l'UNESCO a été accueillie à Royan du 25 au 26 mai 2021. Huit pays ont été représentés : Thaïlande, Guatemala, République Kirghize, Russie, Bosnie-Herzégovine, Allemagne, Ethiopie et Egypte.
L'objectif était de faire découvrir le site aux ambassadeurs pour leur permettre de mieux appréhender le dossier de candidature en vu du prochain Comité du patrimoine mondial.

// LE COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

§ COMMUNICATION AUTOUR DE LA CANDIDATURE

Le SMIDDEST a fait appel à une agence de presse pour l'accompagner sur la dernière étape de la candidature, à savoir le travail de communication institutionnelle autour de l'annonce de la décision du Comité du Patrimoine mondial.

La communication s'est articulée autour de deux temps forts :

- Publication des recommandations officielles de l'ICOMOS sur la proposition d'inscription, 6 semaines avant le Comité du Patrimoine mondial (mi-juin)
- Comité du Patrimoine mondial, avec passage du dossier du phare de Cordouan le samedi 24 juillet

Les actions menées ont été les suivantes :

- Un communiqué de presse J-30

Cibles presse : presse quotidienne nationale et régionale, presse spécialisée environnement / architecture / art / histoire, presse Culture & Société, TV, radios.
Date de diffusion : 16/06/2021
Nombre de contacts destinataires : 255 journalistes / 185 rédactions
Taux d'ouverture du communiqué : 26%

- Réalisation d'une vidéo, réactions de F.Buccio et P.Got : https://www.youtube.com/watch?v=58Swt65mbaM

- Un communiqué de presse à l'annonce du résultat : https://www.phare-de-cordouan.fr/uploads/CP_PhareDeCordouan_ResultatsUNESCO.pdf

Cibles presse : PQN, PQR, Presse spécialisée environnement / architecture / art / histoire, Presse Culture & Société, TV, Radios.
Date de diffusion : 24/07/2021
Nombre de contacts destinataires : 527 journalistes / 323 rédactions
Taux d'ouverture du communiqué : 26%

- 19 clics vers le dossier de presse
- 18 clics vers la vidéo

- Accueils presse spécialisée

Equipes accueillies au phare : Télérama, Géo et Reporterre

- Un dossier de presse : https://www.phare-de-cordouan.fr/uploads/Dossier2Presse-juillet2021-BD-BAT_compressed.pdf

Le bilan de cette campagne de communication est le suivant :

- 271 retombées médias dont 24 % presse nationale, 62 % presse régionale et 14 % presse spécialisée
- 178 médias différents dont 34 % presse écrite, 58 % web, 3% radio et 5 % tv

§ LE COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Le Comité du patrimoine mondial, composé de représentants des 21 Etats membres se sont réunis entre le 16 et le 31 juillet 2021. La 44ème session s'est déroulée en visioconférence. Le dossier du phare de Cordouan a été présenté le samedi 24 juillet. Une délégation française composée de l'ambassadrice de France auprès de l'UNESCO, de la Présidente du SMIDDEST et de deux représentants de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la DIRM Sud-Atlantique était présente dans les locaux de l'UNESCO à Paris pour participer au comité.

Après la lecture du descriptif de présentation du bien et des recommandations de l'ICOMOS, les membres du comité se sont prononcés en faveur de l'inscription du phare de Cordouan sur la Liste du patrimoine mondial.

Un évènement a été organisé au Verdon-sur-Mer le samedi 25 septembre pour célébrer l'inscription avec les acteurs de ce projet et les habitants du territoire (cf. 3. LES EVENEMENTS, « Cordouan en VUE(s)!»).

4/ PROJETS DE MEDIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

// LES OUTILS DE MEDIATION

Sur site et compte-tenu des contraintes de visite, la médiation humaine est au cœur du dispositif. Le visiteur est plongé dans un univers maritime isolé. La scénographie est volontairement très épurée pour laisser la part belle à la rencontre avec le monument et son environnement.

§ SUR LE SITE DU PHARE DE CORDOUAN

Les expositions

En 2021, le SMIDDEST a accueilli l'exposition du photographe et calligraphe Nicolas Camoisson, qui a été présentée au public du 1er juillet au 31 octobre.

§ LES ACTIONS PEDAGOGIQUES EN DIRECTION DES SCOLAIRES

Les sorties scolaires

36 classes sont venues en visite à Cordouan en 2021, soit un total de 1026 élèves venant de :

- 10 établissements de type collège
- 25 écoles élémentaires
- 1 lycée

Les écoles élémentaires sont les plus nombreuses à visiter le phare et viennent en très grande majorité des deux départements de Charente-Maritime et de Gironde.

La chasse au trésor est toujours plébiscitée par les enseignants car elle permet de faire découvrir le monument de façon ludique aux enfants. Les livrets pédagogiques sont également demandés par les enseignants pour prolonger leur visite de Cordouan.

Partenariat avec le projet pédagogique de la ville de Royan

Le SMIDDEST est associé au projet pédagogique porté par Royan, qui vise à faire découvrir Cordouan à tous les CM2 de la ville, à travers une approche double : l'histoire et l'environnement. En amont de la visite du phare, les élèves bénéficient d'une intervention en classe et d'une balade sur les rives d'initiation à la lecture du paysage. Lors de leur venue à Cordouan, les élèves profitent d'une double visite : découverte du monument et du plateau rocheux.

§ LES ACTIONS DE MEDIATION HORS LES MURS

Plusieurs événements et manifestations été planifiés pour soutenir la candidature de Cordouan.

Les expositions organisées en partenariat avec les sites relais

Clément Chambaud, photographe invité au phare sur la saison 2020, a également été exposé dans deux des sites relais du phare de Cordouan au cours de l'année 2021, à savoir le musée de Royan et le Parc de l'estuaire de Saint-Georges-de-Didonne.

Un prêt d'exposition

Dans le cadre du soutien à la candidature au patrimoine mondial, le SMIDDEST s'est rapproché du réseau des médiathèques de Charente-Maritime pour faire tourner l'exposition « Cordouan et UNESCO ». Six médiathèques l'ont accueillie entre janvier et mai 2021 : Boutenac-Touvent, Saujon, La Tremblade, Vaux-sur-Mer, Meschers et Saint-Augustin. Les structures ont toutes proposé une sélection d'ouvrages en lien avec Cordouan ou les phares en général.

Un cycle de conférences

Quatre conférences ont été organisées pour valoriser le phare :

- A la médiathèque de Saint-Augustin
- A la médiathèque de la Tremblade
- A la médiathèque de Saujon
- A Gauriac

Malheureusement, ces conférences n'ont pu avoir lieu en raison du COVID-19.

Le 15 mars 2021, le SMIDDEST a organisé un webinaire entièrement consacré au phare de Cordouan en partenariat avec l'Institut National du Patrimoine (Inp) de Paris. Cet événement s'est finalement déroulé sous format numérique en raison de la pandémie et a réuni une centaine de personnes.

Au programme de ce webinaire : conférences et tables rondes proposées par des spécialistes qui ont apporté des éclairages complémentaires pour valoriser les différentes facettes de Cordouan. Toutes les interventions du webinaire étaient traduites en anglais en simultané et accessibles via Zoom. Une retransmission en direct était également proposée sur la chaîne YouTube du phare.

Les collaborations artistiques

Grâce à ses caractéristiques et son environnement, Cordouan est un lieu propice à la création artistique. Le SMIDDEST souhaite faire de Cordouan un lieu d'accueil pour les résidences d'artiste afin de proposer des lectures renouvelées du monument grâce à la création artistique contemporaine. En 2021, deux projets ont été soutenus.

Projet "De l'orient à l'océan" de Nicolas Camoisson

Photographe et calligraphe, Nicolas T. Camoisson se situe à la croisée des chemins, entre Orient et Occident. Le phare de Cordouan concrétise ce passage, cette passerelle entre ces deux mondes.

Pendant 10 jours, le photographe a été accueilli en résidence entre terre et mer et s'est attaché à valoriser l'architecture du phare et son ambiance incomparable. Usant tantôt la calligraphie tantôt la photographie, il a opté pour la technique du cyanotype, procédé d'impression sur fond bleu.

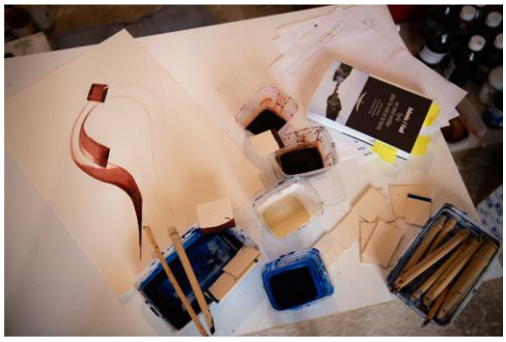

Projet "Voix de Cordouan" de la Compagnie Eclats

Le SMIDDEST a accompagné ce projet porté par la cie bordelaise Eclats. Cordouan est devenu une partition musicale qui a donné lieu à la création d'un répertoire musical qui lui est entièrement dédié : « les voix de Cordouan ». Ce programme associe musique ancienne, musique baroque, chants de marins, musique contemporaine et création, telle une remontée dans le temps à travers les œuvres musicales.

Les chanteurs et musiciens ont été accueillis au phare vendredi 3 septembre et l'équipage artistique d'éclats a su s'inspirer des lieux pour proposer des morceaux adaptés à l'atmosphère de chaque étage du phare.

Cette création artistique a donné lieu à plusieurs concerts, notamment au Verdon-sur-Mer et au Parc de l'Estuaire de Saint-Georges-de-Didonne dans le cadre de l'événement « Cordouan en VUE(s) ! ».

Résidence à Cordouan

§ LES EVENEMENTS

"Cordouan en VUE(s)!"

Pour célébrer l'inscription du phare sur la Liste du patrimoine mondial, le SMIDDEST a organisé avec ses partenaires territoriaux un événement les 25 et 26 septembre visant à faire redécouvrir Cordouan depuis la terre ferme. Deux jours de festivités ont été proposés au public, avec :

- Le samedi : 3 parcours vélo au départ de Saint-Palais-sur-Mer, Meschers et Grayan-et-l'Hôpital pour rejoindre le Verdon-sur-Mer, où différentes animations ont été proposées tout au long de la journée : marché de producteurs, conférences, balades sur les rives, concerts, spectacle, expositions…

- Le dimanche : les sites relais de Cordouan étaient à l'honneur et avaient organisé des animations en lien avec Cordouan. De plus, le SMIDDEST a lancé l'ouverture du parcours éphémère Terra Aventura qui reliait Royan au Verdon.

Cet événement convivial a reçu de bons retours de la part du public et ce, malgré une météo peu engageante le samedi matin. Il a rassemblé environ 300 personnes.

Les évènements organisés par les partenaires

Le SMIDDEST est régulièrement invité à participer à des événements organisés sur le territoire. Ainsi, en 2021, le phare de Cordouan a été mis à l'honneur sur Extrême Cordouan à Saint-Georges-de-Didonne, à la fête de la mer du Verdon-sur-Mer et au Grand Pavois de La Rochelle.

Chapitre 4

BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

1/ APPROCHE ADMINISTRATIVE

// RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

§ LISTE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du 22 janvier 2021

N°	OBJET	Date CS
01/01/2021	Approbation du budget Principal 2021	22/01/2021
02/01/2021	Approbation du budget annexe Eau 2021	22/01/2021
03/01/2021	Approbation du budget annexe Cordouan 2021	22/01/2021
04/01/2021	Recours au service de remplacement et renfort du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour l'établissement de la paye des agents du SMIDDEST	22/01/2021
05/01/2021	Acte constitutif de la régie d'avance du SMIDDEST	22/01/2021
06/01/2021	Création d'un poste non permanent de chargé(e) de mission "Pollutions Chimiques"	22/01/2021
07/01/2021	Recrutement d'un stagiaire pour la «Compilation et cartographie des zones humides recensées dans des projets IOTA/ICPE», et demandes de subventions associées	22/01/2021
08/01/2021	stockage présentant des risques pour l'homme ou l'environnement et demande de subvention auprès des services de l'Etat	22/01/2021
09/01/2021	PAPI Estuaire- Lancement de l'étude sur l'actualisation de la connaissance des zones d'expansion de crues sur l'Estuaire de la Gironde et de leur caractérisation multifonctionnelle	22/01/2021
10/01/2021	PAPI Estuaire- Lancement d'une concertation territoriale dans le cadre de la préparation du PAPI 2	22/01/2021
11/01/2021	Autorisation de recrutements d'agents saisonniers pour la saison 2021	22/01/2021
12/01/2021	Tarif visite thématique 2021	22/01/2021
13/01/2021	de service	22/01/2021
14/01/2021	Autorisation de signature du contrat de licence de marque	22/01/2021
15/01/2021	Demandes de subvention auprès du Département de la Gironde, Conseil Départemental de la Charente-Maritime et du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine pour assurer la gestion et l'animation du site de Cordouan en 2021	22/01/2021
16/01/2021	Prise en charge des frais de mission des intervenants pour une journée d'études organisée par le SMIDDEST en soutien à la candidature du phare de Cordouan à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO	22/01/2021

Comité Syndical du 23 mars 2021

N°	OBJET	Date CS
01/02/2021	Désignation des représentants du SMIDDEST auprès du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis	23/03/2021
02/02/2021	Arrêt des comptes de gestion du receveur - Budget Principal 2020, Budget Annexe Eau 2020 et Budget Annexe Cordouan 2020	23/03/2021
03/02/2021	Approbation du Compte Administratif 2020 - Budget Principal	23/03/2021
04/02/2021	Approbation du compte administatif 2020 - Budget Annexe Eau	23/03/2021
05/02/2021	Approbation du compte administratif 2020 - Budget Annexe Cordouan	23/03/2021
06/02/2021	Affectation du résultat 2020 – Budget principal SMIDDEST	23/03/2021
07/02/2021	Affectation du résultat 2020 – Budget annexe SAGE EAU	23/03/2021
08/02/2021	Affectation du résultat 2020 – Budget annexe Cordouan	23/03/2021
09/02/2021	Budget principal 2021 – Décision modificative n°1 DM1	23/03/2021
10/02/2021	Délégation pour autorisation de signature d'une ligne de trésorerie	23/03/2021
11/02/2021	Budget annexe EAU 2021 – Décision modificative n°1 DM1	23/03/2021
12/02/2021	Budget annexe Cordouan 2021 – Décision modificative n°1 DM1	23/03/2021
13/02/2021	Recrutement d'un stagiaire pour l'"Évaluation des indicateurs du changement climatique et analyse des impacts dans le périmètre du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés" et demandes de subventions associées	23/03/2021
14/02/2021	PAPI Estuaire : Actualisation du plan de financement de l'opération de « Diagnostic de vulnérabilité face au risque inondation des sites classés aux monuments historiques sur l'Estuaire de la Gironde » et demande de subvention auprès de l'Union Européenne au titre du GAL LEADER du Pays de la Haute-Gironde	23/03/2021
15/02/2021	PAPI Estuaire : Actualisation du plan de financement des actions 1.2 « Création d'une base de données sur les risques » et 1.8 « Mise à jour du RIG »	23/03/2021

N°	OBJET	Date CS
16/02/2021	Signature d'une convention de partenariat avec Bordeaux Port Atlantique	23/03/2021
17/02/2021	Poursuite du projet SIG'Estuaire avec la prolongation de la durée du contrat du chargé de mission géomatique	23/03/2021
18/02/2021	Sollicitation d'une Agence de Presse pour l'organisation des conférences de presse liées à la candidature du phare de Cordouan au patrimoine mondial	23/03/2021
19/02/2021	Validation du cahier des charges de la consultation relative au renouvellement des concessions de service pour la desserte de Cordouan	23/03/2021
20/02/2021	Prise en charge des frais de visite des ambassadeurs de l'UNESCO sur site de la candidature du phare de Cordouan à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO	23/03/2021
21/02/2021	Prise en charge des frais de mission d'intervenants pour des journées de formation des gardiens, organisées par le SMIDDEST pour la mise en place de visites thématiques	23/03/2021
22/02/2021	Modalités de vente de produits dérivés hors de l'enceinte du phare	23/03/2021
23/02/2021	Demandes de subvention auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour la traduction simultanée du Webinaire sur le phare de Cordouan	23/03/2021

Comité Syndical du 19 mai 2021

N°	OBJET	Date CS
01/03/2021	Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement	19/05/2021
02/03/2021	Modification des conditions d'application du RIFSEEP avec la création d'un nouveau groupe de fonctions	19/05/2021
03/03/2021	Adhésion à l'agence technique départementale " Gironde Ressources"	19/05/2021
04/03/2021	Budget Principal : décision modificative n°2 (DM2)	19/05/2021
05/03/2021	Poursuite de l'étude « Têtes de bassins versants du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés » et demandes de subventions associées	19/05/2021
06/03/2021	PAPI Estuaire de la Gironde Avenant à la convention cadre	19/05/2021
07/03/2021	PAPI de l'Estuaire de la Gironde Modifications des actions et nouvelles actions sous maîtrise d'ouvrage du SMIDDEST	19/05/2021
08/03/2021	Recrutement d'un stagiaire pour contribuer à la démarche « Plan paysage » prévue dans le plan de gestion du phare de Cordouan	19/05/2021
09/03/2021	Intention de répondre à l'appel à projet « France vue sur mer »	19/05/2021

Comité Syndical du 19 octobre 2021

N°	OBJET	Date CS
01/04/2021	Election de la présidence	19/10/2021
02/04/2021	Délégations données à la Présidente du SMIDDEST	19/10/2021
03/04/2021	Election des membres du Bureau	19/10/2021
04/04/2021	Désignation des membres d'une nouvelle Commission d'Analyse des Offres (CAO)	19/10/2021
05/04/2021	Représentants du SMIDDEST auprès des différentes entités et groupes de travail	19/10/2021
06/04/2021	Délégations données au Directeur	19/10/2021
07/04/2021	Création d'un poste permanent de Chargé.e de mission « Base Vie Cordouan et suivi de la gestion du Patrimoine mondial »	19/10/2021
08/04/2021	Création d'un poste non permanent de Chargé.e de mission « Tourisme »	19/10/2021
09/04/2021	Création d'un poste non permanent de Chargé.e de Mission « Médiation »	19/10/2021
10/04/2021	Création d'un poste non permanent de Chef.fe de projet « Prévention du Risque Inondation »	19/10/2021
11/04/2021	Retrait de la délibération n°2021-03-02 relative à la modification des conditions d'application du RIFSEEP avec la création d'un nouveau groupe de fonctions	19/10/2021
12/04/2021	Approbation du rapport d'activités 2020 du SMIDDEST	19/10/2021
13/04/2021	Point d'information sur le vote du Budget 2022 du SMIDDEST	19/10/2021
14/04/2021	Renouvellement du contrat d'entretien des locaux de Blaye	19/10/2021
15/04/2021	Renouvellement du contrat d'assurances du SMIDDEST	19/10/2021
16/04/2021	SAGE Estuaire de la Gironde – Prolongation du projet SIG'Estuaire 2.0 avec lancement d'une consultation spécialisée pour la réalisation d'une plate-forme de partage de données	19/10/2021
17/04/2021	Intention de répondre à l'appel à candidature du projet Life ARTISAN	19/10/2021
18/04/2021	Prolongation de la convention pour l'étude de diagnostic des pollutions bactériologiques constatées sur l'Estuaire	19/10/2021
19/04/2021	Lancement de l'action concernant l'amélioration de l'accessibilité aux sites sensibles et demande de subvention auprès des services de l'état	19/10/2021
20/04/2021	PAPI de l'Estuaire - Lancement de l'étude concernant l'impact du changement climatique et ses effets sur les phénomènes d'inondation et demande de subvention auprès des services de l'état	19/10/2021
21/04/2021	Intention de répondre à l'appel à projet « Plan Paysage » de la DREAL	19/10/2021

Comité Syndical du 15 décembre 2021

N°	OBJET	Date CS
01/05/2021	Budget principal 2021 - DM n°3	15/12/2021
02/05/2021	Budget annexe Cordouan 2021 – DM n°2	15/12/2021
03/05/2021	Budget annexe Eau 2021 – DM n°2	15/12/2021
04/05/2021	Actualisation du document unique du SMIDDEST	15/12/2021
05/05/2021	Lancement d'une expertise sécurité des locaux de Blaye	15/12/2021
06/05/2021	Création d'un poste non-permanent de Chargé(e) de mission «Pollutions chimiques »	15/12/2021
07/05/2021	Projet SIG'Estuaire 2.0 – Choix d'un prestataire pour le développement d'une plateforme de centralisation des données géoréférencées du SAGE	15/12/2021
08/05/2021	Création d'un poste permanent de Coordinateur/trice PAPI de l'Estuaire	15/12/2021

Comité Syndical du 15 décembre 2021

N°	OBJET	Date CS
02/06/2021	Concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan – Lot 2 : Desserte au départ de Royan	22/12/2021
03/06/2021	Concession de service pour l'organisation de la desserte du phare de Cordouan – Lot 1 : Desserte au départ du Verdon-sur-mer - Approbation du choix du concessionnaire et du contrat de concession	22/12/2021

§ COMMANDES PASSEES (Marchés supérieurs à 4000 € HT)

- Budget Annexe Cordouan

Alias tiers	Désignation	Montant TTC	Emission	Compte	Bord	Pièce	Prio
SMIDDEST	PEC salaires Cordouan	286 512.49 €	20/01/2022	62871 / 011	26	139	5
DEPARTEMENT GIR	salaires CM UNESCO juil-déc 20	35 916.47 €	04/02/2021	6218 / 012	1	1	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	24 240.00 €	27/01/2022	617 / 011	28	141	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	23 000.00 €	27/01/2022	65731 / 65	28	142	5
DIRM33	frais base vie 2019	20 974.08 €	27/05/2021	65731 / 65	10	37	5
TGGIRONDE	amortissements	15 409.19 €	10/05/2021	6811 / 042	8	22	5
MONNAIE DE PARI	médailles 2021	10 788.00 €	21/12/2021	6068 / 011	24	134	5
MONET ET ASSOCI	Suivi presse UNESCO	10 440.00 €	13/09/2021	6237 / 011	15	70	5
PARME AVOCAT	Honoraires Mission 1	8 640.00 €	13/09/2021	617 / 011	15	69	5
REAL FACTORY	films lancement de marque	8 520.00 €	02/03/2021	6237 / 011	3	13	5
PARME AVOCAT	solde honoraires avocats	7 200.00 €	27/01/2022	617 / 011	27	140	5
IODDE	Inventaire plateau rocheux	6 975.00 €	07/04/2021	617 / 011	7	20	5
PARME AVOCAT	Honoraires Mission 1	6 480.00 €	13/09/2021	617 / 011	15	68	5
OPERA PAGAI	Résidence artistes	6 183.00 €	08/12/2021	617 / 011	23	126	5

- Budget Annexe Eau

Alias tiers	Désignation	Montant TTC	Emission	Compte	Bord	Pièce	Prio
SMIDDEST	Prise en charge salaires EAU	225 999.64 €	20/01/2022	6215 / 012	16	74	5
UNIVERSITE DE B	CONTROL solde 2018-600	68 001.00 €	19/10/2021	617 / 011	10	52	5
CEREMA - ACP	Acompte RIG	54 240.00 €	16/08/2021	617 / 011	8	37	5
CEREMA - ACP	RIG	40 680.00 €	18/11/2021	617 / 011	12	63	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	40 680.00 €	27/01/2022	617 / 011	18	78	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	29 960.00 €	27/01/2022	617 / 011	18	82	5
UNIVERSITE DE B	CONTROL - 3ème vers 2018-600	25 500.00 €	16/06/2021	617 / 011	6	30	5
UNIVERSITE DE B	CONTROL 4ème vers 2018-600	25 500.00 €	19/10/2021	617 / 011	10	51	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	24 819.88 €	27/01/2022	617 / 011	18	84	5
UNIVERSITE DE B	CONTROL Labex Cote solde	16 915.34 €	28/04/2021	617 / 011	4	18	5
UNIVERSITE DE B	CONTROL solde avenant 1	16 915.34 €	16/06/2021	617 / 011	6	29	5
EGIS EAU	Marché 2020-09-01	16 086.00 €	16/06/2021	617 / 011	6	28	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	15 960.00 €	27/01/2022	617 / 011	18	80	5
AKVO	marché AKVO 2020-11-01	15 225.00 €	04/02/2021	617 / 011	1	5	5

EGIS EAU	vulnérabilité STEP	13 530.00 €	17/01/2022	617 / 011	15	70	5
AKVO	marché 2020-11-01	12 667.32 €	12/05/2021	617 / 011	5	22	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	12 500.00 €	27/01/2022	617 / 011	18	76	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	12 450.00 €	27/01/2022	617 / 011	18	83	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	10 000.00 €	27/01/2022	617 / 011	18	81	5
AKVO	Marché 2020-11-01 eaux usées n	9 500.40 €	19/10/2021	617 / 011	10	48	5
FDAAPPMA	Etat de santé des poissons	8 728.99 €	27/01/2022	617 / 011	17	75	5
FDAAPPMA	suivi santé poissons	7 991.17 €	29/11/2021	617 / 011	13	67	5
ANPU	Forum Estuarien JMZH21	7 975.00 €	23/02/2021	617 / 011	2	8	5
INSELBERG - POI	marché 2020-12-01	7 920.00 €	19/10/2021	617 / 011	10	50	5
TP BLAYE	rattachement à l'exercice	6 107.28 €	27/01/2022	617 / 011	18	79	5
ADERA	adhésion Magest	5 500.00 €	16/08/2021	617 / 011	9	39	5
ANEB	Cotisation 2021	4 000.00 €	07/04/2021	6281 / 011	3	16	5
Total		**735 352.36 €**					

2/ APPROCHE BUDGETAIRE

		CORDOUAN	EAU	SMIDDEST
Dépenses		**580 000**	**750 000**	**1 135 530**
	Fonctionnement			
	Personnel	308 230	230 806	684 546
	Charges générales	6 641	47 000	45 569
	Dotation amortissement	15 409		2 502
	Résultat n-1		**144 925**	
	Missions	249 720	327 269	
	Entretien, gardiennage du phare	*57 300*		
	Gestion touristique	*192 420*		
	SAGE		*147 269*	
	PAPI		*180 000*	
	virement Cordouan			*48 459*
	virement Eau			*354 455*
Recettes		**580 000**	**750 000**	**1 135 530**
	Participations statutaires			467 500
	Subventions CD RNA	203 000	73 663	
	Subventions publiques		321 882	
	Gestion Cordouan	228 000		
	Résultat n-1	**100 541**		**139 934**
	Virement du Budget principal	48 459	354 455	
	Remboursement salaires			528 096

12, rue Saint-Simon ■ 33390 Blaye ■ Tél : 05 57 42 28 76 ■

www.smiddest.fr - contact@smiddest.fr